

Une publication de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste

Association fondée en 1990 par François Régis Hutin

Cisjordanie

Reportage : « Israël a toujours essayé de nous déplacer » **Page 2**

Électrification

Un plan nécessaire mais coûteux pour décarboner la France **Page 5**

Météo

Vigilance orange canicule, chaleur record : un épisode inédit ? **Page 4**

Piratage et vol de données : comment mieux se protéger ?

CYBERSÉCURITÉ



Sites d'opérateurs téléphoniques, d'administrations, de fédérations sportives... Face à l'explosion des piratages informatiques, la présidente de la Cnil annonce plus de sanctions et de contrôles. **Page 4** | PHOTO : MATHIEU PATTIER, ARCHIVES O.-F.

Dérives israéliennes



Éditorial
Laurent Marchand

Rédacteur en chef délégué, éditorialiste chargé de l'Europe et de l'international

Une scène ni nouvelle ni surprenante. En interceptant, la semaine dernière, la flottille humanitaire pour Gaza dans les eaux internationales, les autorités israéliennes ont, une nouvelle fois, violé le droit international. Les interpellations ont été d'une extrême violence. Durant plusieurs heures, les 430 activistes ont été soumis à de mauvais traitements. Le langage du gouvernement israélien est toujours le même. Ces activistes sont considérés comme des terroristes venus soutenir le Hamas et non pas les Palestiniens.

Cette fois, le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, a étalé son mépris en publiant une vidéo : « Bienvenue en Israël », a-t-il lancé aux dizaines de militants aux mains liées dans le dos, accrou-

pis, le visage plaqué contre le sol. La dérive fascisante de l'exécutif israélien ne semble plus avoir de limites.

Dans de nombreuses capitales européennes, la réaction indignée a été assez rapide. Paris et Rome ont convoqué les ambassadeurs d'Israël. On discute à Bruxelles de possibles sanctions visant Itamar Ben Gvir. La France l'a déclaré samedi « persona non grata », en rappelant, à juste titre, les constantes incitations à la haine et à la violence de ce ministre. Tout cela va dans le bon sens. Mais est-ce suffisant ?

Au-delà de la flottille, c'est la situation à Gaza et en Cisjordanie qui est le théâtre d'une dérive inacceptable. Le massacre de 70 000 Palestiniens et les bombardements intensifs d'Israël ne peuvent plus être

qualifiés de « réponse proportionnée » aux massacres du 7 octobre 2023. Tout le monde a pu constater, dans les mois qui ont suivi les crimes du Hamas, qu'elle devenait chaque jour plus « disproportionnée ».

Depuis, ce sont des crimes de guerre auxquels nous avons assisté, une action qu'on ne peut qualifier autrement que de « nettoyage ethnique ». Le comportement des colons en Cisjordanie, soutenus par le gouvernement Netanyahu, en est la énième preuve. L'objectif déclaré de Ben Gvir, silencieusement soutenu par le gouvernement, est d'éradiquer la possibilité même d'existence d'un État palestinien.

Faire place nette, de la mer au Jourdain, est l'objectif déclaré des mouvements extrémistes palesti-

niens comme israéliens. C'est le rapport des forces qui fait la différence. Ce nettoyage est depuis des années en cours de la part d'Israël. Au point de rendre désormais presque impossible la constitution d'un État palestinien. Il suffit de faire défiler les cartes de la région depuis 1967 pour le mesurer.

Bannir Itamar Ben Gvir du sol français ne répond pas à cette dérive. La population de Gaza vit dans un ghetto. Aucun journaliste n'est autorisé à y entrer par la puissance occupante, Israël. On tue à huis clos. Faut-il aller jusqu'à suspendre l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël ? Les Vingt-Sept sont divisés sur ce point. Paris, Rome et plus encore Berlin rechignent à franchir ce pas. Tout montre pourtant, et cela depuis des années, que les pressions diplomatiques sont sans effet sur Benjamin Netanyahu et ses alliés.

RELIGION



Première encyclique du pape : les messages clés de Léon XIV

Page 3 | PHOTO : MAURIZIO BRAMBATTI, EPA, MAXPPP

LOGEMENT



L'encadrement des loyers, un dispositif jugé « ambivalent »

En Vie quotidienne | ILLUSTRATION : F. DUBRAY, O.-F.

CONSOMMATION



Nutri-Score obligatoire : un soutien de poids pour la pétition

En Terre | ILLUSTRATION : SIMON TORLOTIN, ARCHIVES O.-F.

SANTÉ



Elles envoient valser le cancer du sein en dansant sur scène

En dernière page | PHOTO : J. NGUYEN, JAE STUDIO

www.ouest-france.fr
et moncompte.ouest-france.fr
Service clients : 02 99 32 66 66



100 pages de jeux pour faire venir l'été !

Retrouvez une sélection de mots fléchés, mélangés, croisés, codés, quiz et sudoku... **Et 8 pages spéciales « Voyages et Vacances ».**

En vente en magasin et par abonnement sur **magabo.fr/spjbm**

MONDE EUROPE

Scinder la Cisjordanie : « Ce n'est que le début »

Visé par un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale, le ministre israélien Bezalel Smotrich a ordonné l'évacuation de 42 familles bédouines à l'est de Jérusalem. Une zone stratégique pour l'expansion des colonies israéliennes et la viabilité d'un futur État palestinien.

● De notre correspondante à Jérusalem, Charlie Deulme

Reportage

Des tentes dressées avec des copeaux de bois et des barques en tôle ondulée s'accrochent aux rebords de l'autoroute reliant Jérusalem à Jéricho, dans la vallée du Jourdain. Un œil pressé ne remarquerait pas les quarante-deux familles bédouines qui y vivent, au creux de collines désormais parsemées de colonies israéliennes illégales au regard du droit international.

Depuis des années, l'étau se resserait autour du hameau de Khan al-Ahmar. Mardi, le glas a sonné. « Nous sommes encore sous le choc », lâche le porte-parole de la communauté, Eid Abou Khamis, usé par des années de lutte contre l'expansion coloniale.

Après l'émission d'une demande de mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale contre plusieurs responsables israéliens, le ministre des Finances Bezalel Smotrich, lui-même visé, a promis, le 19 mai, de signer l'ordre d'évacuation de Khan al-Ahmar en vue de sa démolition. « Je promets à tous nos ennemis, ce n'est que le début », a-t-il lancé.

La tribu des Jahalin n'en est pas à sa première menace d'expulsion. Déplacée du Néguev après la créa-



Israël a toujours essayé de nous déplacer. Tantôt en déclarant nos terres zone militaire, tantôt en installant des colonies autour de nous.

EID ABU KHAMIS, PORTE-PAROLE DE LA COMMUNAUTÉ DANS LE HAMEAU DE KHAN AL-AHMAR

tion d'Israël, elle vit depuis des décennies sous cette épée de Damoclès. « Israël a toujours essayé de nous déplacer. Tantôt en déclarant nos terres zone militaire, tantôt en installant des colonies autour de nous », soupire Eid Abou Khamis. En 2018, des bulldozers avaient même commencé à préparer le terrain après un feu vert de la Haute Cour israélienne, avant que le projet ne soit suspendu face à une forte pression internationale.

« Fatal à toute solution à deux États »

Car derrière ses allures de campement précaire, Khan al-Ahmar occupe une place stratégique dans l'un des projets de colonisation les plus sensibles de Cisjordanie. Le village se trouve au cœur du plan dit « E1 », destiné à relier la colonie de Ma'ale Adumim à Jérusalem.

Un plan qui couperait de facto la Cisjordanie en deux et isolerait Jérusalem-Est du reste des territoires palestiniens. « Le plan E1 est fatal à toute perspective de solution à deux États », avertissait en août 2025 l'ONG Peace Now, après que Bezalel Smotrich eut salué « l'enterrement » de l'idée d'un État palestinien.

« Nous vivons dans l'instabilité permanente », déplore Ahmad Ibrahim, assis auprès de sa fille de 4 ans. Depuis l'installation d'un avant-poste à quelques dizaines de mètres de leur maison en 2024, le quotidien est devenu infernal. « Jour et nuit, les colons traversent notre village en buggy. Ils restreignent notre accès à l'eau et nous empêchent de faire paître nos moutons », raconte ce père de famille, dont les revenus dépendent entièrement de son troupeau.

Le 21 mai, Amnesty International a appelé Israël à renoncer à ce projet de déplacement forcé, qualifié



Au premier plan, des habitations du hameau bédouin de Khan al-Ahmar, au pied d'un avant-poste de colons israéliens. | PHOTO : AHMAD GHARABLI, AFP

de « crime de guerre ». Depuis octobre 2023, cinquante-neuf communautés palestiniennes, principalement bédouines ou pastorales, ont déjà été déplacées en Cisjordanie, selon l'ONG israélienne B'Tselem, qui dénonce une politique de « nettoyage ethnique ». « L'objectif est qu'il ne reste plus de Palestiniens sur place », accuse son porte-parole, Yair Dvir.

PLUS SUR LE WEB

En Cisjordanie occupée, des enfants palestiniens empêchés d'aller à l'école par les colons israéliens
À retrouver sur www.ouest-france.fr



Eid Abou Khamis, porte-parole de la communauté, dans le hameau bédouin de Khan al-Ahmar, le 21 mai. | PHOTO : CHARLIE DEULME, OUEST-FRANCE



Des centaines de policiers antiémeutes ont pris d'assaut, dimanche à Ankara, le siège du principal parti turc d'opposition pour en déloger ses dirigeants. | PHOTO : NECATI SAVAS, EPA/MAXPPP

Turquie : la police s'empare du siège du principal parti d'opposition

● De notre correspondant à Istanbul, Zafer Sivrikaya

Dimanche, à 14 h 30, après quelques heurts, la police turque, balayant des barricades de fortune faites de chaises et de tables, prenait possession du siège du principal parti d'opposition, le CHP, à Ankara.

L'intervention a eu lieu à la demande d'un ancien dirigeant du parti, Kemal Kılıçdaroğlu, que la justice turque avait, trois jours plus tôt, placé à la tête du parti et qui entendait récupérer les lieux malgré la fronde des militants qui les occupaient.



C'est un coup d'État, pas seulement contre le CHP mais contre la Turquie, la démocratie et la République.

EKREM IMAMOĞLU, MAIRE D'ISTANBUL, EMPRISONNÉ DEPUIS UN AN

Considéré comme trop peu charismatique et surtout trop complaisant envers le pouvoir islamiste, Kemal Kılıçdaroğlu avait

été écarté du parti en 2023, après sa défaite à l'élection présidentielle face au président islamiste Recep Tayyip Erdoğan. Le fait qu'une justice aux ordres du pouvoir politique le réinstalle à la place de chef du parti, escorté par les blindés de la police, est un séisme pour l'opposition.

« Kemal le traître », ont hurlé les militants du parti au sein duquel il est très minoritaire, rassemblés en protestation dans les rues des grandes villes du pays.

Les autres partis d'opposition ont, eux aussi, manifesté leur indi-



gnation. Le second mouvement d'opposition, le parti pro-kurde du DEM, a ainsi critiqué une « opération de répression politique visant à modeler l'opposition en utilisant le système judiciaire ».

L'avenir incertain de l'opposition

Depuis sa prison, où il est incarcéré depuis un an pour « corruption », Ekrem Imamoglu, le maire de la ville d'Istanbul, qui devait être le futur candidat de l'opposition, a de son côté dénoncé « un coup d'État, pas seulement contre le CHP, mais contre la Turquie, la démocratie et la République ».

La stratégie du pouvoir vise désormais à diviser l'opposition et, dans le meilleur des cas, à créer un faux parti sous son contrôle, selon le modèle du président russe Vladimir Poutine. La réponse de l'opposition reste encore incertaine. Expulsé des locaux du parti, Özgür Özel, qui en était le dirigeant, a appelé ses partisans à se mobiliser, sans préciser s'il entendait tenter de s'emparer à nouveau du parti ou en créer un nouveau.

PLUS SUR LE WEB

● En Turquie ; le pouvoir porte le coup de grâce au principal parti d'opposition
● PORTRAIT. Ekrem Imamoglu : le maire d'Istanbul, principal opposant d'Erdoğan, en garde à vue
À retrouver sur www.ouest-france.fr

L'impunité des milices au service du Kremlin

● Paul Gogo

200 heures de travail d'intérêt général, c'est la punition dont vient d'écoquer Katya, 30 ans, organisatrice de soirées à Archangelsk, grande ville portuaire dans le nord de la Russie. Son tort ? La police a eu bien du mal à le trouver lorsqu'elle a débarqué à sa fête d'anniversaire, il y a neuf mois, à la recherche de « propagande LGBT ». C'est finalement un néon rose en forme de crucifix qui a justifié son arrestation pour « blasphème ».

La police n'était pas seule ce jour-là, elle n'a fait qu'emboîter le pas à des militants ultranationalistes de l'organisation Ruskaya Obshina (« Communauté russe »). Ils seraient 14 000 membres en Russie et sont suivis par plus d'un million de

personnes sur YouTube. Un de ses militants a finalement permis cette condamnation en affirmant devant la juge s'être senti « émotionnellement choqué à la vue de la croix exhibée lors de la fête ».

Des liens avec le FSB

Héritière des groupes néonazis qui semaient la terreur dans les quartiers de la capitale dans les années 2000, Ruskaya Obshina est rentrée dans le rang. L'organisation se retrouve dans la rhétorique ultraconservatrice du Kremlin et fait équipe avec la police pour chasser les migrants, terroriser les Russes du Caucase (pas assez blancs) et désormais, imposer ses valeurs, caméra au poing. Elle ne fait même plus qu'un, depuis quelques mois, avec le bataillon néonazi Espagnola, présent sur le front ukrainien.

D'après le média russe en exil Meduza, les liens entre l'organisation et l'État seraient presque officiels. Les services secrets du FSB commanderaient certaines de leurs actions difficilement justifiables par la loi, pour mener des arrestations et les médiatiser. Sans surprise, les militants sont financés par des hommes proches du pouvoir...

LE 13/14
JÉRÔME CADET

Tous les mardis, retrouvez la chronique «C'est la France» de Cyril Petit, rédacteur en chef délégué de

ouest-france

france
inter

photo : © Christophe Azzi / Réal / RFI

EN BREF

Nouveau Premier ministre au Sénégal

Bassirou Diomaye Faye a nommé lundi soir l'économiste Ahmadou Al Aminou Lô, ancien de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest. Le président sénégalais s'était séparé vendredi de son Premier ministre et ex-compagnon de lutte, Ousmane Sonko. Les deux hommes étaient arrivés au pouvoir en avril 2024. Sonko, chef du parti majoritaire au Parlement, lorgne désormais la présidence de l'Assemblée nationale, poste vacant après la démission samedi d'un de ses proches, El Malick Ndiaye.



Des secouristes de la Croix-Rouge, dimanche, dans le nord-est de la RDC. | PHOTO : GRADEL MUYISA, REUTERS

Ebola : plus de 900 cas suspects en RDC

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), plus de 900 personnes sont soupçonnées d'avoir contracté la fièvre hémorragique Ebola en République démocratique du Congo (RDC). Dans un dernier bilan diffusé samedi, le ministère de la Santé du pays indiquait que l'épidémie avait causé 204 décès sur 867 cas suspects. Il n'existe aujourd'hui ni vaccin ni traitement spécifique contre cette maladie Ebola causée par le virus Bundibugyo, qui présente un taux de létalité allant jusqu'à 50 %. L'OMS a déclenché une alerte sanitaire internationale.

Moscou appelle les étrangers à quitter Kiev

La diplomatie russe a appelé lundi les ressortissants étrangers vivant à Kiev, dont les personnels diplomatiques, à quitter la capitale ukrainienne avant de nouveaux bombardements de l'armée russe. Cette annonce intervient après des frappes russes massives ayant visé l'Ukraine et Kiev ce week-end, faisant au moins quatre morts et une centaine de blessés. Moscou présente ces frappes comme une riposte des frappes ukrainiennes ayant visé jeudi un lycée à Starobilsk, dans la région de Lougansk occupée par Moscou dans l'est de l'Ukraine.

Accord de paix : nouvelle exigence des États-Unis

Nouvelle dose d'incertitude dans des négociations déjà ardues avec l'Iran. Dans le cadre d'un éventuel accord de paix, Donald Trump a appelé lundi l'Arabie saoudite et le Qatar à normaliser leurs relations avec Israël. Ainsi les pays du Golfe, « pour tenter de résoudre cette situation très complexe, devraient être obligés, au minimum, de signer simultanément les accords d'Abraham ». Signés en 2020, ces accords ont ouvert la voie à une normalisation des relations entre Israël et plusieurs pays à majorité musulmane, comme les Émirats arabes unis et Bahreïn.

Un deuxième Espagnol testé positif à l'hantavirus

L'un des Espagnols placés en quarantaine à l'hôpital au retour du navire de croisière MV Hondius a été testé positif à l'hantavirus. « Cela ne modifie pas le niveau de risque pour la population générale », a indiqué lundi, dans un communiqué, le ministère espagnol de la Santé. C'est le deuxième cas confirmé d'hantavirus en Espagne parmi les quatorze personnes hospitalisées à Madrid. Selon l'AFP, outre les trois décès, neuf cas ont été confirmés dans le monde, dont les deux cas espagnols et le cas français, et un autre probable.

IA, travail, esclavage... Ce que contient la première encyclique du pape

Plus d'un siècle après la naissance de la doctrine sociale de l'Église catholique, Léon XIV publie « Magnifique humanité », où il appelle à réguler les usages des nouvelles technologies.

● Alan Le Bloa

Entretien

Jean-François Colosimo, théologien et directeur général du Cerf, éditeur du texte.

Quel avenir pour l'humanité à l'heure de « la croissance exponentielle de la technologie » ? La question, sa portée sociale, économique et politique, intéresse au plus haut point le pape Léon XIV, qui met en garde contre les nouvelles formes d'esclavage et de colonialisme et demande pardon pour la condamnation tardive de l'esclavagisme par l'Église catholique.

Pour présenter Magnifica Humanitas (Magnifique humanité), sa première encyclique (217 pages), il s'est entouré du milliardaire américain Christopher Olah, fondateur de la société Anthropic, et de Claude, son agent conversationnel d'intelligence artificielle (IA), contraint par un cadre éthique.

Analyse des messages clés avec le théologien Jean-François Colosimo.



« C'est une illusion de penser qu'il suffit de rechercher son propre progrès pour contribuer au bien de tous », écrit le pape Léon XIV. Ici le 15 mai au Vatican, lors de la signature de son encyclique Magnifica Humanitas. | PHOTO : AFP PHOTO, VATICAN MEDIA

Quelle vision a le pape de l'IA, de la robotique, des algorithmes ?
Le pape ne fait ni dans l'obscurantisme ni dans le sectarisme. C'est au contraire parce qu'il loue la rationalité, en tant que source de progrès, qu'il pense que nous avons les moyens de maîtriser l'immense bouleversement technologique que nous connaissons. Cette mutation est peut-être sans précédent dans l'histoire dans le sens où la machine, désormais, simule notre intelligence. C'est notre humanité commune qu'il nous appelle à protéger.

Contre quels dangers met-il en garde ?
Par appât du gain mais aussi par volonté de domination, les grandes firmes de l'industrie numérique n'entendent guère poser des freins ou des frontières éthiques à l'accélération vertigineuse de leurs développements techniques. Des idéologies accompagnent ce mouvement. Qu'elles soient posthumanistes ou transhumanistes, elles ont en commun une sorte de rêve faustien d'humanité « augmentée », recréée, ultraperformante. Mais, prévient le pape, ce faux rêve pourrait tourner au vrai cauchemar.

« »
Léon XIV montre que derrière ces crises en gestation, se tient tapie la financiarisation de l'économie qui déréalise le travail humain.

JEAN-FRANÇOIS COLOSIMO

Comment Léon XIV perçoit-il l'économie à l'heure de l'IA ?
Deux conséquences sont prévisibles : une destruction massive des emplois intermédiaires au sein des pays riches comme des pays pauvres et une aggravation menaçante du fossé entre le Nord et le Sud. Léon XIV montre que derrière ces crises en gestation, aux conséquences sociales potentiellement terribles, se tient tapie la financiarisation de l'économie qui déréalise le travail humain.

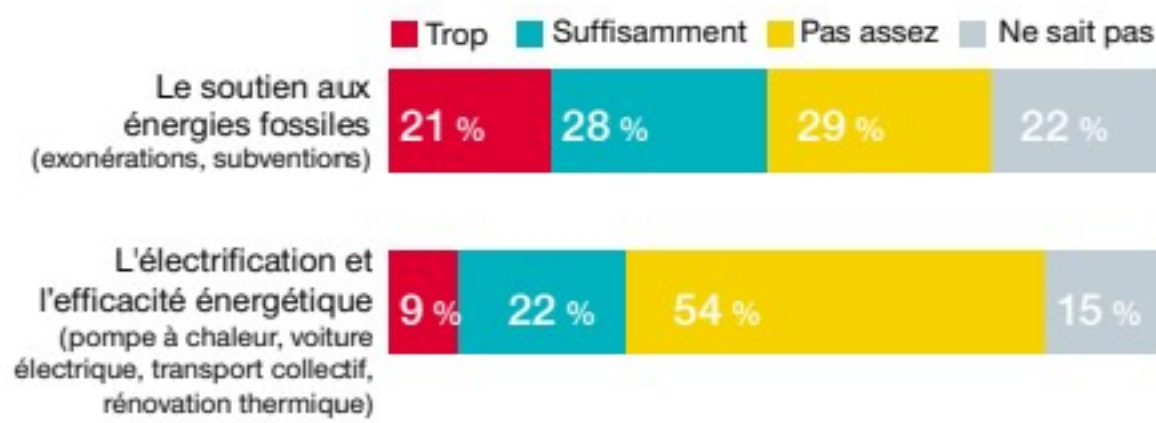
À l'exploitation des données et aux manipulations, il oppose une culture du bien commun...
Ce sont là clairement les grands principes de la doctrine sociale de l'Église tels que les a déterminés Léon XIII en 1891 et que ce texte universel a vocation à actualiser, montrant ainsi la jeunesse du christianisme. Le bien n'est le bien que s'il transcende nos égoïsmes, que s'il est universellement partagé, identifiable et recevable comme tel par tous. Sans abandonner personne à la solitude ou au rejet.

Quel rôle peut jouer l'Église pour « façonner le visage des sociétés » ?
Rome alerte sur l'ère de la post-vérité où l'accumulation des mensonges conduit à considérer que tout se vaut et à ne plus croire en rien. Chris Olah, le cofondateur d'Anthropic, nous dit que les décisions sur l'usage de l'IA ne doivent pas être laissées aux seuls acteurs du secteur. Léon XIV n'entend rien régir. Il nous appelle à résister. À forcer nos autorités à s'engager. À créer des contre-pouvoirs.

Retrouver l'intégralité du sondage sur ouest-France.fr

Les Français favorables à plus de taxation de TotalEnergies

Aujourd'hui, l'État consacre-t-il trop, suffisamment ou pas assez d'argent public pour...



INFOGRAPHIE : OUEST-FRANCE - SOURCE : Verian pour l'Institut Veblen, mai 2026. Base : 1 000 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus.

● André Thomas

Les Français ont parfaitement conscience qu'ils sont accros au pétrole et au gaz et, pour en sortir, donnent la priorité au nucléaire (43 %) et aux énergies renouvelables (42 %), renvoyant pétrole, gaz et charbon au rang d'énergies « du passé ». C'est ce qu'il ressort d'un sondage sur la perception des Français face à la crise de l'énergie provoquée par la guerre en Iran réalisé par Verian (ex-Kantar/TNS Sofres) pour l'institut Veblen, think tank français de gauche écologique.

L'État n'en fait « pas assez » pour l'électrification

Pour une majorité des sondés (54 %), l'État n'en fait « pas assez » pour soutenir l'électrification et l'efficacité énergétique. Et ce, alors que la polémique fait rage sur l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de maîtrise de l'énergie, dont les enveloppes de subventions sont mises à mal par la rigueur budgétaire.

En ce qui concerne les profits des entreprises pétrolières dans cette période : ils sont « choquants » pour 40 % des Français, « injustes » pour 23 % et « inquiétants » pour 13 %.

Seuls 12 % les jugent « acceptables ». 70 % des Français sont soit « tout à fait », soit « plutôt » favorables à une taxation spécifique.

TotalEnergies est évidemment en ligne de mire. Certes, une majorité de Français (66 %) considère que c'est « tout à fait » ou « plutôt » une « chance » d'avoir sur son sol une telle entreprise. Mais le fait que le groupe engrange de tels profits dans une période de guerre ne passe pas : 40 % le considèrent « compréhensible mais dérangeant du fait de la hausse du prix du carburant » ; 24 % le jugent « inacceptable tant que les prix de l'énergie restent élevés » et 11 % « inacceptable quelles que soient les circonstances ». Quant à la contribution de TotalEnergies à la solidarité nationale, 57 % des sondés considèrent qu'elle n'est « pas à la hauteur ».

À cet égard, le plafonnement des prix dans les stations TotalEnergies est jugé insuffisant par une majorité (54 %). Il faut dire que seuls 17 % des sondés en ont bénéficié « beaucoup » ou « moyennement ».

LE REGARD DE CHAUNU



Un grand programme pour l'emploi des étudiants... financé par Google

● Gaëlle Fleitour

Les vidéos font le tour d'Internet. Aux États-Unis, plusieurs cérémonies de remise de diplômes ont récemment été perturbées par des huées, à chaque mention louant l'intelligence artificielle (IA). En France aussi, 61 % des étudiants se disent inquiets pour leur futur professionnel, et 58 % estiment que les formations qu'ils ont reçues ne sont pas adaptées aux réalités du marché du travail avec l'IA, selon un sondage OpinionWay-Chance (réalisé auprès de 513 Français âgés de 18 à 24 ans). Car cette technologie bouleverse déjà l'emploi. En témoignent les licenciements massifs annoncés dans la Silicon Valley... ou encore des plans de restructuration en

cours en France, entre autres dans les métiers du conseil ou de l'assurance. « Avec l'IA, ce sont désormais des tâches cognitives, complexes et qualifiées qui apparaissent de plus en plus exposées, faisant peser un risque de bouleversement de la structure de l'emploi », relevait en avril une étude de la Coface et de l'Observatoire des emplois menacés et émergents (OEM), estimant que d'ici à 2030, 16,3 % de l'emploi français pourrait être menacé.

Accompagner 100 000 étudiants

Alors que le chômage des jeunes atteint déjà des niveaux préoccupants, un programme visant à accompagner en deux ans 100 000 étudiants dans vingt-quatre pays (d'Europe,

Moyen-Orient et Afrique du Nord), est initié à partir de ce mardi par Chance. Cette entreprise française a été cofondée en 2015 par le prix Nobel de la paix Muhammad Yunus. Fort d'un réseau d'entraide solidaire de 20 000 membres, de 300 coachs partenaires et de 50 salariés, Chance a déjà accompagné 45 000 adultes. Baptisé « First Chance », son nouveau programme combine des formations aux compétences IA fournies par Inco, du coaching avec des agents IA de Chance et des connexions solidaires, explique à Ouest-France Ludovic de Gromard, co-fondateur de Chance.co. Avec des établissements partenaires, tel le lycée Beaupeyrat à Limoges. Le parcours, gratuit, est financé à

hauteur de 10 millions de dollars par... l'organisme philanthropique de Google, dont Gemini est un grand concurrent du robot conversationnel ChatGPT. L'entreprise cherche-t-elle ainsi à se racheter une conscience, alors qu'elle participe en parallèle à la destruction d'emplois ? « Dans le cadre de sa responsabilité sociale, elle essaie de se mobiliser pour minimiser les effets négatifs », estime Ludovic de Gromard. Qui assure que Chance « n'est pas un sous-traitant de Google. On a une action sociale, ils souhaitent s'engager à avoir un programme de grande ampleur. » Cet entrepreneur français assure que les formations proposées ont été développées en toute autonomie en interne. Au même moment, c'est un autre acteur majeur de l'IA, Anthropic, qui s'est affiché aux côtés du pape (lire ci-dessus). Signe que les géants du secteur prennent les devants pour se faire une place de choix dans les débats les concernant.

FRANCE

Vols de données : « 30 % relèvent de négligences »

Fédérations sportives, plateforme ANTS, opérateurs téléphoniques... Le piratage de sites conduisant à la fuite des données personnelles explose. Marie-Laure Denis, présidente de la Cnil, annonce plus de sanctions et de contrôles des entreprises et administrations.

● Recueilli par Gaëlle Fleitour

Entretien



Marie-Laure Denis, présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). | PHOTO : CNIL

Comment expliquer le triste record de fuites de données établi en France en 2025 ?

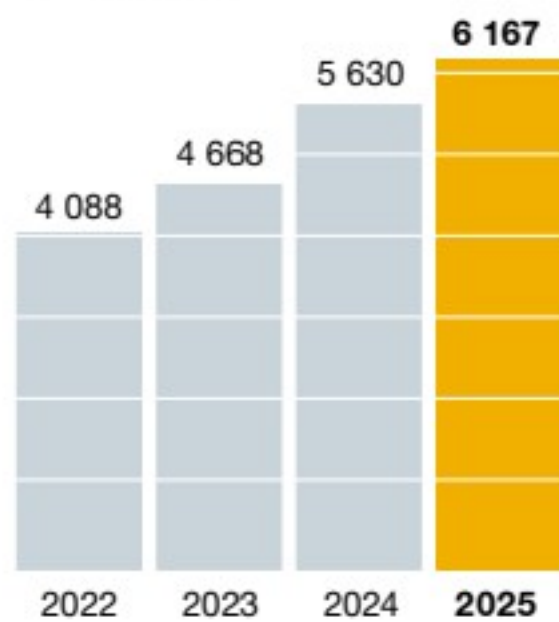
La Commission nationale de l'informatique et des libertés (la Cnil, chargée de veiller à la protection des données personnelles des Français, NDLR) s'est vu notifier 6 200 violations de données en 2025. C'est 50 % de plus par rapport à 2022. Personne n'est épargné : administrations, entreprises, petits et grands organismes, de tous les secteurs d'activité. Avec quand même une particularité, l'augmentation des violations concernant les grandes bases de données comprenant les données de plus de 1 million de personnes. Quarante-cinq ont été recensées l'an dernier.

Elles comportent des risques pour la protection de la vie privée de ces personnes, des risques d'être victime d'hameçonnage – c'est-à-dire le fait qu'on cherche à vous soutirer de nouvelles données personnelles ou de l'argent – ou de fraude, notamment bancaire, et aussi d'usurpation d'identité, ce qui crée de nombreux préjudices.

La fragilisation de bases publiques comme la plateforme ANTS

Les violations de données personnelles en France

Évolution du nombre de violations notifiées à la Cnil



Les cinq secteurs d'activités les plus concernés en 2025 (63 %)



INFOGRAPHIE : O.-F. - SOURCE : rapport 2025 de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

(qui gère les demandes de pièces d'identité) crée de l'inquiétude pour le grand public, qui peut avoir le sentiment que même des structures étatiques ne sont pas en capacité de se protéger. Parmi les violations notifiées en 2025, 19 % relèvent des administrations.

Nous attendons des principaux responsables un plus fort investissement à la fois en termes de priorité, de temps, de compétences et de moyens pour mieux sécuriser de très grands volumes de données des Français et de données sensibles.

N'est-ce pas un vœu pieux alors que leurs budgets sont de plus en plus resserrés ?

Je pense qu'il y a une prise de cons-

science, d'ailleurs elle a été portée récemment au plus haut niveau de l'État par le Premier ministre, qui a fait un certain nombre d'annonces dont la création d'un fonds de modernisation des systèmes d'information de l'État. Cela suppose un engagement budgétaire durable, pluriannuel, pour mettre à niveau, par rapport aux menaces cyber, ces systèmes d'information.

L'intelligence artificielle accroît-elle ces risques ?

L'IA automatise, industrialise et démocratise ces attaques. En plus, elle permet de les personnaliser davantage en facilitant le regroupement des données à caractère personnel. Ainsi, beaucoup d'entre

nous ont reçu des SMS de faux livreurs expliquant qu'ils n'ont pas pu déposer un colis dans votre boîte aux lettres et vous incitant à cliquer sur un lien frauduleux, mais maintenant, ce type de message est accompagné d'une photo d'un paquet qui est à votre nom, avec votre adresse, ce qui crédibilise les arnaques.

Les utilisateurs sont-ils également responsables parce qu'ils protègent mal leurs informations en ligne ?

30 % des violations de données qui nous sont notifiées relèvent de ce qu'on pourrait qualifier de négligences : l'envoi de données personnelles à un mauvais destinataire, le vol ou la perte de matériel ou de données, ou la publication par exemple non intentionnelle d'informations. Nous avons donc développé une application, FantomApp, pour guider la navigation en ligne notamment des mineurs ou des jeunes adultes.

Nous exigeons aussi depuis janvier une authentification multifacteurs pour les accès à distance aux grandes bases de données. C'est-à-dire un deuxième facteur d'authentification – au-delà du mot de passe –, comme un code que vous pouvez recevoir par SMS ou par mail.

La Cnil peut aussi prononcer des amendes pouvant aller, en matière cyber, jusqu'à 10 millions d'euros ou 2 % du chiffre d'affaires mondial d'une entreprise. 50 % de nos contrôles et de nos mesures répressives seront orientés cette année vers les manquements en matière de cybersécurité.

Les conseils d'experts pour protéger ses données

● Samuel Auffray

Selon les experts, chaque Français sera touché par un vol de ses données au moins une fois en 2026... D'où la nécessité, selon la présidente de la Cnil, Marie-Laure Denis, d'une « *bonne hygiène numérique* » : ne pas cliquer sur les liens douteux, adopter des mots de passe robustes. « *Pour me protéger, j'achète le minimum sur Internet, détaille Marie Caillaud, une lectrice de Ouest-France. Et je n'ai pas activé les moyens de paiement sur mon téléphone.* »

D'autres sont encore plus prudents et organisés. « *J'utilise des VPN (réseau privé virtuel) pour surveiller mes boîtes mail et ce qui circule sur Internet* », explique Mimi Gémiard, très au fait des possibilités techniques offertes aux particuliers. Selon elle, « *la vraie faiblesse vient surtout des habitudes numé-*

riques. La base de la sécurité reste simple, des mots de passe uniques, complexes et différents partout. » Un discours quasi professionnel qui nécessite d'utiliser un gestionnaire de mots de passe, sauf à avoir une mémoire de haut vol. « *L'objectif n'est pas la perfection, mais d'être moins vulnérable que la moyenne* », renchérit Mimi.

« *La première chose est de veiller à ne pas donner d'informations (numéro de téléphone ou adresse mail) à n'importe qui, confirme l'adjudant-chef Cyril Couillard, référent cyber à la gendarmerie d'Ille-et-Vilaine. Il y a aussi des astuces comme créer une adresse mail dédiée aux publicités. Ainsi, si on reçoit un mail de sa banque sur cette boîte, on sait qu'il faut s'en méfier.* »

Méfiance avec le wifi public

« *Si les smartphones sont aussi sécurisés que les ordinateurs en général, précise Marie-Laure Denis, le wifi public comporte des risques.* » Par ailleurs, les systèmes d'exploitation et les applications doivent être mis à jour pour rester le moins exposés possible. « *Lisez les conditions générales d'utilisation avant de créer un compte sur un site, rappelle également un expert de chez OVHcloud, spécialiste de l'hébergement de serveurs. Elles régissent notamment la façon dont sont ensuite utilisées nos données.* »



La première chose est de veiller à ne pas donner d'informations (numéro de téléphone ou adresse mail) à n'importe qui.

L'ADJUDANT-CHEF CYRIL COUILLARD, RÉFÉRENT CYBER À LA GENDARMERIE D'ILLE-ET-VILAINE

Enfant étranglé : deux adolescents en garde à vue

Un garçon de 16 ans et une fille de 15 ans ont été placés en garde à vue lundi.



Lundi, des plongeurs étaient à la recherche d'indices dans la Vilaine, près du lieu où le corps du jeune garçon de 11 ans a été retrouvé la veille à Rennes. | PHOTO : JUSTIN PICAUD, OUEST-FRANCE

● Julia Toussaint et Ewen Bazin

Comment un après-midi de pêche sur les rives de la Vilaine a-t-il pu mener à la mort d'un enfant ? Les circonstances du drame survenu ce week-end à Rennes restent troubles, bien que l'enquête progresse rapidement.

Dimanche, vers 17 h, alors qu'il faisait une chaleur écrasante, les secours et les forces de l'ordre ont été déployés en nombre rue Dupont-des-Loges. Une artère située dans un quartier très passant et encadré par deux bras de la rivière. C'est là, dans un buisson au bord de l'eau, que le corps inanimé d'un garçon de 11 ans a été découvert, une serviette de bain mouillée « *nouée très serrée autour du cou* », détaillera le procureur de la République Frédéric Teillet dimanche dans la soirée.

L'alerte a été donnée vers 16 h 40 par un pêcheur qui a entendu les cris d'un enfant, sans pouvoir le localiser. La mère du garçon, qui était à sa recherche, est rapidement arrivée sur place. Les secours n'ont pu le réanimer.

16 ans, interpellé à son domicile, et d'une jeune fille de 15 ans, qui s'est « *présentée spontanément au commissariat de Rennes* ». Une enquête est ouverte pour « *meurtre sur mineur de moins de 15 ans* » et confiée à la Division de la criminalité organisée et spécialisée (DCOS) de Rennes. Lundi matin, des pompiers plongeurs en combinaison étanche fouillaient encore la Vilaine à la recherche d'indices.

Cellule d'écoute dans le collège

Selon les premiers éléments de l'enquête, les deux adolescents étaient en compagnie de la victime au moment du drame. Des témoins les ont vus ensemble, équipés de cannes à pêche. Mais les circonstances qui ont mené à la mort du jeune garçon ne sont pas encore connues.

L'enfant vivait avec ses deux parents et son frère jumeau dans le secteur du mail François-Mitterrand à Rennes. « *Des gens sympathiques, sans problème à ce que je sache* », témoignait dimanche un voisin, bouleversé par la nouvelle. Ils vivaient ici depuis plusieurs années. La victime était scolarisée dans un collège du centre-ville. Une cellule d'écoute sera ouverte dès ce mardi matin au sein de l'établissement scolaire.



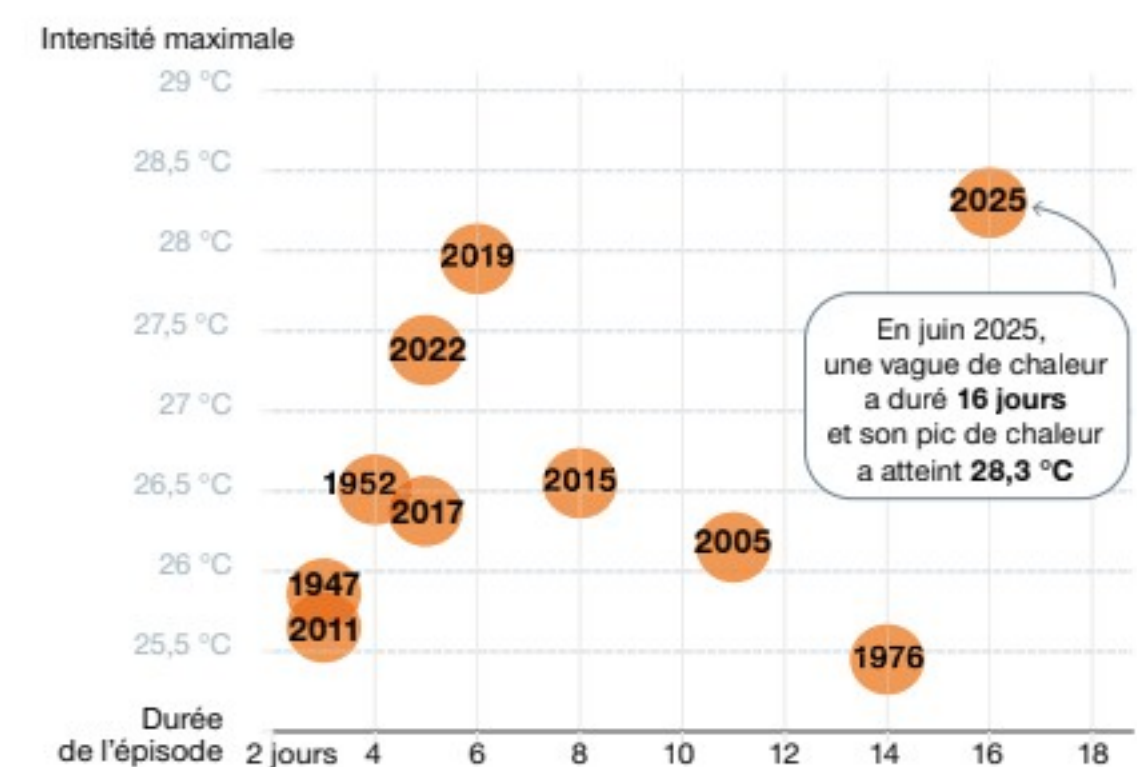
À Brest (Finistère), près de la plage du Moulin Blanc et du port de plaisance du même nom, dimanche.

| PHOTO : GUILLAUME SALIGOT, OUEST-FRANCE

Plus de 300 records de température sont tombés lundi

Les vagues de chaleur ayant eu lieu en juin depuis 1947

Chaque bulle représente une vague de chaleur avec la durée de l'épisode et la température moyenne de la journée la plus chaude de cet épisode.



INFOGRAPHIE : OUEST-FRANCE - SOURCE : Météo France.

● Erwan Alix

La vigilance canicule, créée en 2004, n'avait encore jamais été activée au cours du mois de mai. Lundi, Météo France a placé huit départements en vigilance orange canicule (Finistère, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Manche, Mayenne, Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée) à partir de mardi à minuit. Dix-huit autres sont en vigilance jaune.

Les fortes chaleurs constatées depuis jeudi présentent un caractère remarquable, conséquence d'un puissant anticyclone et des hautes pressions qui emprisonnent la chaleur remontant du Maghreb. Lundi, à 17 h, sur plus de 1 700 stations principales et secondaires de Météo France, plus de 330 ont enregistré un nouveau record de chaleur pour un mois de mai, et une vingtaine l'ont égalé. Ces stations sont situées pour la plupart dans l'Ouest.

La pointe de la Bretagne a flirté avec les 34 °C à l'ouest de Brest, pul-

vérisant un ancien record de 5,7 °C. Et les valeurs les plus élevées ont été relevées sur la moitié ouest du pays, où les 35 °C ont été dépassés dans plus de 70 stations allant de Rouen (35,4 °C) à Soorts-Hossegor (Landes, 37,1 °C). En Vendée, en Indre-et-Loire et dans les Deux-Sèvres, les 36 °C ont été franchis. D'autres records pourraient tomber d'ici à jeudi avec 33, 36 °C, voire 38 °C localement.

L'épisode actuel pourrait alors remplir les conditions précises d'une « vague de chaleur ». Ce serait la première fois qu'un événement de ce type a lieu aussi tôt en France. La plus précoce avait débuté un 15 juin, en 2022. « *On n'est qu'au mois de mai, c'est déjà extraordinaire, au sens propre du terme, de parler de canicule* », souligne François Gourand, prévisionniste à Météo-France. Cet « *épisode caniculaire précoce* » devrait durer jusqu'au week-end, souligne-t-il.

Le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets d'adapter les dispositifs de sécurité et de secours lors des rassemblements prévus dans la semaine. Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, présidera jeudi une réunion interministérielle sur la canicule.

FRANCE

EN BREF

EDF coupable de harcèlement moral

Le groupe EDF a été définitivement reconnu coupable de harcèlement moral contre un ancien cadre, qui avait été mis à la retraite d'office et le contestait, après le rejet du pourvoi de l'énergéticien public par la Cour de cassation, a appris l'AFP lundi. Cet ancien inspecteur de la sûreté nucléaire d'EDF estime que le harcèlement dont il a été victime était la conséquence de rapports de sûreté qu'il avait réalisés concernant les centrales nucléaires de Dampierre (Loiret) en 2017 et du Tricastin (Drôme) en 2015 et 2018.



PHOTO : STÉPHANE GEUFROI, ARCHIVES O.-F.

Sophie Binet accusée de diffamation par Tefal

La secrétaire générale de la CGT a déploré lundi sur France 2 avoir été mise en examen, à la suite d'une plainte pour diffamation de Tefal. Son propriétaire, le groupe Seb, lui reproche ses propos sur « la répression syndicale qui sévit à Tefal » tenus en septembre 2025, « des accusations publiques graves et erronées visant l'entreprise, que Tefal conteste fermement ». La coordinatrice CGT du groupe Seb estime avoir été sanctionnée en interne après avoir alerté sur la dangerosité des PFAS, un composant chimique utilisé pour les poêles de Tefal.

Deux morts par noyade sur des plages de Gironde

Alors que les plages étaient très fréquentées en raison des températures élevées, deux baigneurs sont morts noyés, emportés par des courants de baines sur le littoral de Gironde, a annoncé dimanche la préfecture. Une Allemande de 56 ans a été emportée à Lège-Cap-Ferret et un homme de 63 ans, originaire de Corrèze, est décédé à Lacanau. L'épouse de cet homme, également emportée par ces courants, a pu être sauvée. À Lège-Cap-Ferret, douze baigneurs en difficulté ont été secourus dimanche.

Décès de la députée de Vendée Béatrice Bellamy

L'équipe parlementaire de la députée de Vendée Béatrice Bellamy (Horizons) a annoncé, lundi, son décès, chez elle, à La Roche-sur-Yon. Âgée de 59 ans et souffrant d'un cancer : « Elle a assuré son mandat jusqu'à la dernière minute avec passion », est-il indiqué. Éluée députée en 2022, réélue en 2024, elle s'est distinguée pour son travail en faveur du sport santé et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Le Premier ministre et le patron des LR, Bruno Retailleau, ont réagi, rendant hommage à son engagement et son humanité.

Échouages de sargasses en Guadeloupe

Météo France prévoit de nouveaux échouages de sargasses sur le littoral de Guadeloupe dans les quatre prochains jours. L'algue brune, et les émanations de gaz toxiques qu'elle engendre en se décomposant, empoisonne la vie de plusieurs communes. Cinq sont soumises à des niveaux dépassant les seuils d'alerte. Six écoles et une annexe scolaire ont ainsi été fermées vendredi à Petit-Bourg (25 000 habitants) « afin de garantir la sécurité des élèves et des personnels ». Les échouages perturbent également les épreuves du bac.

Un passage à l'électrique pas toujours si simple

Le Président reçoit ce mardi des acteurs de l'électrification pour déployer leurs solutions. Mais qu'en est-il sur le terrain, notamment dans l'artisanat et l'industrie ?

Florence Le Nevé

Aujourd'hui, Stéphane Airaud, boulanger à Montaigu (Vendée), assure qu'il est « content » de son passage au four électrique en 2022. Mais ce changement, intervenu après le début du conflit en Ukraine et la flambée des prix de l'énergie, lui a causé quelques sueurs froides. En abandonnant un contrat de fourniture d'énergie ancien, « très avantageux », pour un nouveau contrat auprès d'EDF à prix fixe à un moment où les prix de l'électricité étaient au plus haut, il a vu sa facture grimper de 1 100 à 2 500 € par mois.

Début 2026, il a pu changer d'opérateur et il a retrouvé des tarifs attractifs. Aujourd'hui, il apprécie pleinement la modularité que lui offre son nouveau four. « Vous pouvez allumer un seul étage alors que vous en avez quatre à disposition », confirme Sébastien Audras, responsable communication du groupe Pavailler, fabricant d'équipements de boulangerie, à Portes-lès-Valence (Drôme).

Des capacités électriques pour répondre aux besoins

Mais Stéphane Airaud fait encore figure d'exception. De nouvelles aides pourraient toutefois inciter les artisans à franchir le pas. Bpifrance doit ainsi lancer un prêt « Action élec ta boîte », basé sur le prêt action climat, qui permettra de financer l'achat d'équipements électriques.

Et depuis 2022, les prix de l'électricité se sont stabilisés et ont « peu varié depuis le début de la crise au Moyen-Orient », soutient Frédéric Thébault, directeur commerce de la région Ouest d'EDF. Il assure que « pour 85 % des besoins thermiques, il existe aujourd'hui des solutions électriques matures ». Pour lui, pas de doute, « quand on passe du gaz à l'électricité, on fait de la



La boulangerie Airaud à Montaigu a changé son four au gaz pour un four électrique pour la cuisson du pain et des baguettes. PHOTO : FRANK DUBRAY, OUEST-FRANCE

performance ». D'autant que le coût des équipements est désormais quasi comparable.

Et en matière d'électrification, la France a les moyens de ses ambitions, martèle le gouvernement, qui assure que « le réseau actuel est prêt à accueillir les nouvelles consommations électriques des véhicules, des modes de chauffage et des industries ». EDF rappelle ainsi que la France a exporté plus de 90 TWh en 2025, l'équivalent de la consommation de la Belgique. L'énergéticien fera d'ailleurs partie des acteurs appelés ce mardi à présenter leurs solutions à l'Élysée.

Bpifrance doit lancer un prêt « Action élec ta boîte », qui permettra de financer l'achat d'équipements électriques.

Mais dans l'industrie, la bascule pourrait être plus lente. Les investissements y sont plus conséquents et certaines activités, comme le ciment et l'acier, nécessitent des températures très élevées difficiles à

produire électriquement. L'Agence de la transition écologique (Ade-me) conseille d'ailleurs aux entreprises, qui souhaitent se décarboner, de travailler d'abord sur l'efficacité énergétique et matière. Changer d'énergie, dans des processus très complexes, demande aussi d'innover. « Il n'y a pas toujours de technologie sur l'étagère », appuie Thomas Ferenc, coordinateur décarbonation de l'industrie de l'Ademe en Nouvelle-Aquitaine. Enfin, reste encore à réduire les délais de raccordement et à renforcer la stabilité et la prévisibilité des prix de l'électricité.

Un plan d'électrification nécessaire et coûteux

Patrice Moyon

Le président de la République reçoit ce mardi matin à l'Élysée « l'équipe de France de l'électricité ». Deux cents acteurs (Enedis, RTE, EDF...) vont proposer leurs solutions pour répondre au plan d'électrification présenté en avril par le Premier ministre. L'objectif est double : il s'agit de diminuer la facture énergétique de la France dont le coût d'importation représente plus de 60 milliards d'euros par an, et d'être au rendez-vous de la neutralité carbone en 2050.

Pour les particuliers, cela passe par une massification de l'équipement des logements avec des pompes à chaleur : 1 million par an. La promesse avait déjà été faite il y a trois ans avec un horizon fixé à 2027. On en est loin. C'est pourquoi l'Élysée demande à la filière des métiers de la pompe à chaleur (Afpac) – dont les poids lourds de l'Ouest Atlantique et Saunier Duval seront présents ce mardi –, de s'en-

gager à produire ce million de pompes d'ici à 2030.

Reste à chiffrer le coût pour les finances publiques, les particuliers et les entreprises de ce vaste plan d'électrification. Le cabinet Asterès vient de le faire pour le compte du think tank Écologie responsable, proche de la droite. Le coût net (retranché des gains réalisés) s'élèverait à 70 milliards d'euros par an d'ici à 2030. Pour les logements résidentiels, la facture s'élève à 21 milliards d'euros et 27 milliards d'euros pour les bâtiments résidentiels. « L'industrie est le seul secteur – 900 millions d'euros par an – qui voit s'alourdir sa facture énergétique. La consommation supplémentaire d'électricité pesant ici davantage que la baisse des énergies fossiles. »

La trajectoire est-elle soutenable pour les finances publiques ? Les filières d'énergies renouvelables bénéficient en effet d'un accompagnement par les pouvoirs publics. « Un soutien dont le coût par l'État doit être mieux anticipé », avertit la Cour des comptes dans un rapport récent. Décarboner ? Oui bien sûr, estiment d'autres acteurs comme GRDF qui ne participera pas au rout élyséen. Mais tout ne passera pas par l'électricité, estime le groupe français qui mise sur le biométhane, un gaz vert produit à partir de déchets.



Pour les particuliers, cela passe par l'équipement des logements avec des pompes à chaleur. Objectif : 1 million par an. PHOTO : FRANK DUBRAY, ARCHIVES OUEST-FRANCE

Candidats à la présidentielle, ils sont dans le viseur de la justice

Yves-Marie Robin

Marine Le Pen et Jordan Bardella

Ce sera l'un des tournaants de la pré-campagne présidentielle. Le 7 juillet, la cour d'appel de Paris rendra sa décision dans l'affaire dite des assistants parlementaires d'eurodéputés du Front national. La justice reproche à Marine Le Pen d'avoir joué « un rôle central » dans un système mis en place de 2004 à 2016 pour rémunérer sur des fonds européens des salariés travaillant pour le seul bénéfice du FN. Elle saura, alors, si elle pourra ou pas participer à la course vers l'Élysée.

Pour se présenter, la députée Rassemblement national devra bénéficier d'une relaxe, ou être condamnée à une inéligibilité inférieure à deux ans, sans bracelet électronique. À défaut, elle devrait passer le relais à Jordan Bardella.

Problème : celui-ci figure également dans l'œil du cyclone judiciaire. Le parquet européen enquête sur des soupçons de fraude visant le RN qu'il préside. Le parti aurait utilisé des fonds européens pour former ses cadres aux médias, durant la campagne présidentielle 2022. C'est l'association AC ! Anti-Corruption qui a donné l'alerte. Le RN conteste toute malversation, fustigeant des « accusateurs d'extrême gauche ».

Édouard Philippe

Lui aussi nie en bloc et se dit « se-rein ». Édouard Philippe, candidat depuis vingt mois, se voit reprocher, par le parquet national financier, des faits présumés de détournement de fonds publics et favoritisme. Le PNF veut savoir si le maire du Havre (Seine-Maritime) a – ou non – favorisé une élue locale en 2020 afin que son association remporte un contrat de plus de deux

millions d'euros pour l'animation de la Cité numérique, un lieu facilitant l'émergence de projets innovants. Édouard Philippe va être entendu par un juge d'instruction. Selon son entourage, « il répondra à toutes les questions posées ».

Dominique de Villepin

Autre ex-Premier ministre dans la cible des juges financiers : Dominique de Villepin. Le parquet financier a décidé d'ouvrir une enquête préliminaire le visant des chefs de « recel de détournement de fonds publics et toutes infractions connexes ». Les investigations vont porter sur les conditions dans lesquelles une statuette et un buste de Napoléon ont été offerts à l'ancien ministre des Affaires étrangères et conservés par lui. Le 10 mai, Dominique de Villepin a reconnu « son erreur » et indiqué avoir rendu les deux œuvres.

François Asselineau

La procédure visant François Asselineau, 68 ans, s'est, elle, accélérée ces derniers jours. Le patron de l'Union populaire républicaine, qui a lancé sa campagne présidentielle en mars, sera renvoyé en correctionnelle pour harcèlement sexuel et agression sexuelle sur un collaborateur et tentative d'agression sexuelle sur un autre. Les dates de son procès ne sont pas encore fixées.

François Bayrou et Jean-Luc Mélenchon

Elles le sont, en revanche, pour François Bayrou. Le président du MoDem, qui entend jouer un rôle important dans le scrutin national, sans être candidat, sera jugé en appel du 9 septembre au 5 octobre, dans l'affaire des assistants parlementaires d'eurodéputés du MoDem, deux ans et demi après sa relaxe en première instance.

Un contentieux européen qui concerne aussi, depuis huit ans, l'ancien Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon, devenu Insoumis. Mais l'instruction semble traîner en longueur.

Sur la Côte d'Azur, un tarif saisonnier pour l'eau

Dans les Alpes-Maritimes, Siam Spencer

Villeneuve-Loubet, ses 18 000 habitants, ses touristes... et sa consommation d'eau qui double pendant l'été. Pour s'adapter, la mairie mettra en place dès le mois de juin une tarification saisonnière. Son édile, Lionel Luca (LR) explique : « Ça me fatigue depuis longtemps de voir mes concitoyens ne pas se préoccuper de l'eau, de voir certains laver leur voiture en plein après-midi en plein mois d'août. Ce gaspillage de l'eau est indécent. »

Pour lutter contre, la mairie augmentera les tarifs de 40 % de juin à septembre, puis les baissera de 45 % le restant de l'année. Avec une promesse : un habitant qui consomme raisonnablement en été ne devrait pas être impacté par la nouvelle tarification, une fois la facture lissée sur l'année. Ce sont bien les gros consommateurs qui sont visés, soit environ 20 % des habitants, se-

lon le maire. Il s'agit en majeure partie de résidences de tourisme ou de grandes copropriétés : « Et puis surtout, les touristes qui viennent et ne se préoccupent de rien. Les propriétaires seront obligés de leur répercuter leur consommation d'eau. C'est ça qu'on vise. »

Non loin, à Grasse, l'année 2021 a été un déclencheur : « Nous avons eu un épisode de sécheresse assez dur cette année-là », explique le maire LR, Jérôme Viaud. La tarification a été mise en place à l'été 2023 : + 20 % sur la facture entre le mois de juin et septembre, - 30 % le reste de l'année. « On a vu une baisse de la consommation : - 7 % en 2023 et - 8 % en 2024. »

Raphaëlle, 39 ans, anticipe désormais. « On remplit notre piscine plus tôt, en mai. Et on ne la remplit plus une seconde fois en milieu d'été. » Son voisin Christian a « mis en place un système de récupération d'eau de pluie pour laver la voiture ou arroser les plantes ».

BRETAGNE



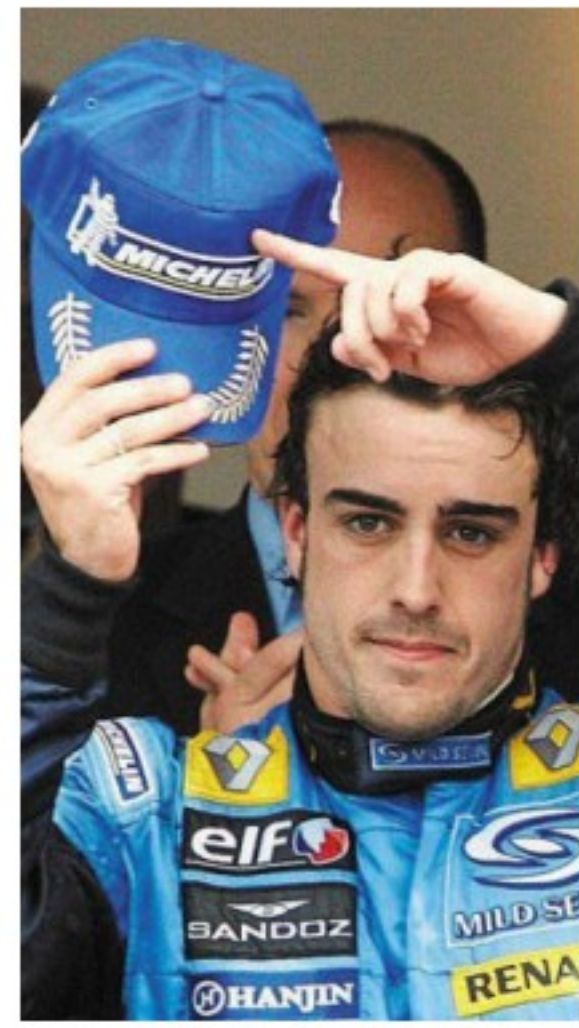
Il y a vingt ans, le vendredi 26 mai 2006, Édouard Michelin, patron du groupe français de pneumatiques Michelin, alors âgé de 43 ans, disparaissait au large du Finistère. | PHOTO : ARCHIVES AFP MARTIN BUREAU



Philippe Joly, pilote du Dragon 29. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE



Les recherches du Liberté et de son patron, Guillaume Normant, fin mai 2006 au large de l'île de Sein. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE/PHILIPPE CHÈRE



Vainqueur du Grand Prix de Formule 1 de Monaco, le dimanche 28 mai 2006, deux jours après le décès en mer d'Édouard Michelin, Fernando Alonso rend hommage à la firme au Bibendum en montrant sa casquette sur le podium. | PHOTO : AFP/DAMIEN MEYER

Il y a vingt ans, le patron de Michelin disparaissait au large de Sein

Le 26 mai 2006, Édouard Michelin, à la tête de l'empire du pneu à Clermont-Ferrand, disparaissait à bord d'un fileyeur. Guillaume Normant, pêcheur qui l'accompagnait, n'a jamais été retrouvé.

● Pierre Fontanier

Témoignage

Philippe Joly, alors pilote à bord de l'hélicoptère Dragon 29, raconte

« Le vendredi 26 mai 2006, je suis d'alerte pour le week-end de l'Ascension à la base de la Sécurité civile de Quimper-Pluguffan. Je suis un des pilotes de l'hélicoptère Dragon 29 depuis onze ans et le chef de la base depuis trois ans. Donc je connais le secteur. J'arrive vers 8 h 15. Pierrot, un mécanicien opérateur de bord, et deux sauveteurs hélicoptérés des pompiers me rejoignent. En début d'après-midi, alors qu'on prend le café, coup de fil du Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage pour la Manche-Ouest, le Cross-Corsen.

Deux fileyeurs sont partis au petit matin d'Audierne et l'un des deux, de retour vers midi, s'inquiète de ne pas voir l'autre rentrer. Le bateau, le Liberté, est blanc avec une ligne bleue. Deux hommes seraient à bord, ce qui est exceptionnel pour un ligneur de bar qui travaille généralement seul.

Vingt minutes après, on passe la pointe du Raz. La météo est grisou-nette mais la mer est plutôt calme pour cette zone agitée et dangereuse. Il y a juste de la brume. On voit trois ou quatre ligneurs de bars en train de pêcher. On continue vers la chaussée de Sein et, là, on ne voit rien. Que dalle. Puis on aperçoit un ou deux bateaux. On vérifie, mais ce n'est pas le Liberté. On sent qu'au Cross, l'atmosphère se tend. On est autour du phare d'Ar Men.

Comme j'en ai l'habitude, j'écoute les conversations des pêcheurs sur la radio : les mecs connaissent le coin et tout ce qui s'y passe. Ils s'inquiètent pour Guillaume Normant, le président du comité des pêches d'Audierne, parti en mer au petit jour.

Le Cross-Corsen nous annonce qu'il y a eu un naufrage et nous demande de chercher des survivants au sud d'Ar Men. Je désobéis en écoutant les pêcheurs dire que leur collègue avait plutôt l'habitude d'aller dans le nord-ouest. C'est le feeling que j'ai. Le métier qui parle. Je prends un cap nord-ouest. Trois minutes après, on voit une caisse de crie. Puis une deuxième. Puis une troisième. Et au milieu du triangle formé par les trois, le corps d'un homme. Dans l'eau, sur le ven-

tre, jambes et bras écartés. On peut supposer que le gars est mort. Il porte une combinaison rouge. Dans l'eau de mer, elle a l'air marron. Ça va très vite.

« Il n'est pas vieux le mec, pauvre gars »

On le treuille et on l'emmène à Saint-Évette, près du sentier des Douaniers, dans un endroit à l'abri des regards. Mon mécano me dit : « Il n'est pas vieux le mec. Pauvre gars. » On lui met une couverture de survie. Par respect. Un pompier, qui est aussi pêcheur, constate que ce n'est pas Guillaume Normant mais son passager. Il nous raconte que, la veille au soir, le pêcheur buvait un pot dans un bar avec des collègues et leur disait que, le lendemain, avec un confrère, ils allaient



Le Cross-Corsen nous annonce qu'il y a eu un naufrage et nous demande de chercher des survivants au sud d'Ar Men.

PHILIPPE JOLY, PILOTE DU DRAGON 29

embarquer chacun un journaliste. On en déduit que le corps retrouvé doit être celui du journaliste. ...

Quand les gendarmes arrivent, je leur signale qu'il a un hameçon planté dans un mollet avec un peu de fil de pêche. Il est pieds nus dans des chaussures bateau et porte une combinaison rouge et noire. Ils trouvent ses papiers. Il s'agit d'Édouard Michelin, 43 ans.

Je ne tilte pas. Je fais une confusion extraordinaire. J'étais alors en contact avec le photographe Rémy Michelin pour la préparation des cinquante ans du groupement d'hélicoptères en 2007. J'ai vraiment cru que le "Michelin" qu'on venait de retrouver était journaliste. Notre mission s'achève. La Marine nationale reprend les recherches de Guillaume Normant. On rentre à la base. Une heure après, le

Cross me rappelle pour me demander d'aller voir une photo d'Édouard Michelin sur Internet. Souriant, il parle devant un micro. Mon mécano confirme que c'est bien lui qu'on a remonté. Le Cross me demande de ne répondre à aucune sollicitation : « C'est Monsieur Michelin, le patron des usines Michelin. » Oh p..... Ça nous a marqués. D'un seul coup, ça me rappelle des souvenirs que je partage avec mes gars : j'ai été élève pilote à Aulnat, près de Clermont-Ferrand, où le Bibendum est un incontournable. On survolait les pistes où ils testaient les pneus. ...

« Plutôt une vague scélérate »

Le samedi matin, les gendarmes nous entendent dans le cadre de l'enquête. Pour nous, rien de suspect, mais plutôt une vague scélérate. On pense qu'ils vont retrouver le bateau au fond, à proximité, ce qui sera le cas. Ils nous apprennent qu'Édouard Michelin et Thierry Bolloré étaient chacun sur un bateau. L'ancien vice-président de Michelin, en charge de l'industrie et futur directeur de Renault, d'un côté, était avec le pêcheur Michel Moan à bord de son ligneur, Le Korrigan. De l'autre Édouard Michelin.

Par sécurité. Car Guillaume Normant s'inquiétait toujours beaucoup de la sécurité. Il était hors de question de mettre deux capitaines d'industrie de ce niveau-là dans le même bateau. Ses proches étaient unanimes : si la mer avait été trop formée, il ne serait pas sorti. Il avait pris toutes les précautions possibles. C'est pour ça que ça a laissé plein de doutes sur ce qui s'est passé.

C'est le dimanche, en regardant l'arrivée du grand prix de Formule 1 de Monaco, que je me suis vraiment rendu compte. Sur le podium, on voit les trois premiers, Fernando Alonso en tête, enlever leur casquette Michelin comme une marque de respect. Avec leur index, ils montrent le nom de la marque et le Bibendum. On a réalisé l'ampleur internationale que ça allait avoir. Je dis aux gars que si on ne l'avait pas retrouvé, au-delà de la tristesse de perdre un homme de 43 ans, ça aurait été une catastrophe pour l'entreprise. C'est rare de retrouver un corps en pleine mer. On est là pour essayer de sauver les gens. Mais on ne l'a pas retrouvé vivant. Et ne pas avoir retrouvé Guillaume Normant, c'est dur. »

« Être témoin d'un tel drame, ça marque »

● Ludovic Le Signor

Vingt ans après, Michel Moan, alors patron du Korrigan et vice-président du comité local des pêches, se souvient d'une journée restée gravée dans les mémoires maritimes du Cap-Sizun.

« On n'a rien vu »

« Ce 26 mai 2006, il y avait 2,5 m de houle et beaucoup de brume. La dernière fois que j'ai vu le Liberté, vers 9 h, on était à 50 m l'un de l'autre. On travaillait dans les mêmes parages », raconte-t-il. À bord du Korrigan se trouvait alors Thierry Bolloré, futur PDG de Renault et ami proche d'Édouard Michelin.

Les hommes pêchaient près de la Roche occidentale, à environ quatre milles du phare d'Ar Men. « Là, on est encore à 6-8 mètres de fond. Après, on passe rapidement à 30 m, puis à 70-80 m. C'est à cette profondeur qu'on a retrouvé l'épave du Liberté. Elle y repose toujours d'ailleurs. » Pour Michel Moan, « la forte brume a été un facteur aggravant car on n'a rien vu, donc on n'a pas pu intervenir immédiatement ».

« Sa disparition a été une grande douleur »

Au-delà du retentissement national provoqué par la disparition d'Édouard Michelin, le drame avait profondément bouleversé le monde maritime finistérien, à cause de la perte de Guillaume Normant. « J'étais très proche de lui. Il était président du comité local des pê-



En rouge, Michel Moan, patron du Korrigan, à bord duquel se trouvait également Thierry Bolloré. | PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE



La forte brume a été un facteur aggravant car on n'a rien vu, donc on n'a pas pu intervenir immédiatement.

MICHEL MOAN, PATRON DU KORRIGAN

ches, moi j'étais vice-président. Sa disparition a été une grande douleur, d'autant qu'on ne l'a pas retrouvé. »

À l'époque, plus de 1 000 personnes avaient participé à l'hommage organisé à la criée de Poulgoazec, à Plouhinec. Ligneur reconnu, apprê-

cié et réputé pour sa prudence, Guillaume Normant était une figure respectée du Cap-Sizun.

« On est obligé de retourner en mer »

Michel Moan reste marqué par un échange survenu juste avant le départ en mer. « À mon arrivée sur le ponton, le matin même, avant de quitter le port, Guillaume m'a dit : "Alors, qui va avec qui ?" Édouard Michelin aurait donc pu être avec moi et Thierry Bolloré avec Guillaume... Être témoin direct d'un tel drame, ça marque. Mais on est, malgré tout, obligé de retourner en mer pour travailler. C'est notre métier. »

« Sa femme et ses enfants l'attendaient, le couvert était mis »

● Catherine Jaouen

« Je me vois encore entrer dans la maison, le couvert était mis : sa femme et ses enfants l'attendaient. » Le 26 mai 2006, Roger Le Goff, alors maire de Fouesnant, a eu la redoutable tâche d'annoncer le décès d'Édouard Michelin à sa famille.

« Le soir du drame, Cécile Michelin était seule avec ses enfants dans leur résidence secondaire de Beg-Meil, décrit Roger Le Goff. Il y avait un tout-petit qui jouait. ... Annoncer la mort d'un proche est, malheu-

reusement, le lot sordide de notre fonction de maire. Il faut trouver les mots, c'est toujours très difficile. Ce fait divers d'il y a vingt ans est particulièrement tragique, puisque le patron du bateau a lui aussi disparu. »

« La violence de l'annonce »

Roger Le Goff parle encore de « la violence et du choc de l'annonce. J'avais demandé au Dr Belz de m'accompagner pour la prise en charge de Mme Michelin et de ses enfants. Elle a été très efficace et

d'une aide précieuse. Puis, le reste de la famille est arrivé à Beg-Meil pour prendre le relais assez rapidement. »

Comme d'autres grands noms de l'industrie française, la famille Michelin est présente de longue date dans la commune. « Un jour, le père (ou le grand-père je ne sais plus) est venu en hélicoptère, se souvient Roger Le Goff. C'étaient des gens très discrets. On ne les voyait pas. Aujourd'hui, c'est la belle-famille, dont un médecin, qui vient séjourner dans la résidence de Beg-Meil. »



Le 17 juin 2006, un millier de personnes ont rendu un dernier hommage au pêcheur Guillaume Normant à Plouhinec. | PHOTO : OUEST FRANCE

NORMANDIE

Ils créent la « pièce manquante » de la Tapisserie

Patrimoine. Depuis l'été dernier, la 59^e scène de la Tapisserie de Bayeux est en cours de confection à la Cité internationale de la Tapisserie, à Aubusson (Creuse). Confiée à l'artiste Hélène Delprat, la réalisation de cette œuvre monumentale vient de passer le cap des deux tiers.

● Raphaël Fresnais

Aubusson, sa Cité internationale de la tapisserie et ses 3 000 âmes. C'est là, à cinq heures de route depuis Caen, sur cette « *terre rude et réservée* » (1), dans ce coin perdu entre Clermont-Ferrand et Limoges dont la Creuse a le secret, qu'une prolongation se joue au nom de la Tapisserie de Bayeux.

Un siècle plus tard, la Région Normandie a confié le soin à Hélène Delprat d'imaginer la 59^e scène de la célèbre broderie, celle qui se fait appeler « la pièce manquante », un bouquet final montrant le couronnement de Guillaume le Conquérant au soir de Noël 1066 à l'abbaye de Westminster.

Cette commande publique est remplie de symboles. Dans les pas d'une copieuse délégation composée d'élus, experts et autres, venus superviser l'avancement du projet, on apprend vite que l'œuvre monumentale de 25 m² (3,82 x 6,53 m) sera dévoilée au printemps 2027 à l'abbaye de Westminster avant d'être exposée à demeure au château de Falaise fin 2027, début 2028.

L'un des événements phares du Millénaire

Au regard de l'histoire, la boucle sera bouclée : non seulement la Tapisserie de Bayeux va être montrée pour la première fois à ses descendants à la rentrée, mais sa pièce manquante sera accrochée parallèlement dans le lieu du sacre de Guillaume, avant de reposer dans le château de sa naissance.

Naturellement, il s'agira de l'un des événements phares du Millénaire 2027. D'autant qu'Hervé Morin envisage déjà « *quatre à cinq étapes dans les communes ayant un lien avec Guillaume* » à son re-



Hélène Delprat (à gauche) au côté de Marie et Patrick Guillot, les lissiers en charge du tissage de « L'ornement comme crime » à la Cité internationale de la Tapisserie, à Aubusson. | PHOTO : OUEST-FRANCE



Je suis vraiment admirative du travail en cours. Vous vous rendez compte : on en est déjà aux deux tiers. Et pourtant, tout cela reste bien mystérieux.

HÉLÈNE DELPRAT

re. « *C'est une scène de couronnement que je ne veux pas illustrative. Quand on regarde de plus près la Tapisserie de Bayeux, c'est vite un champ de morts et d'une facture presque ingénue, malgré la gravité du sujet. C'est « ma petite chanson », ma vision contemporaine du sacre de Guillaume, mon interprétation, avec mon vocabulaire.* » Sa vision à la fois onirique et sans concession.

« *Cela nous coûte une somme rondelette, mais c'est un magnifique investissement, une révélation* », juge Hervé Morin, « *fier du choix de cette grande artiste de renommée mondiale. Quand on voit la qualité des œuvres accrochées ici, je n'ai aucun doute sur le résultat.* »

Malgré l'antériorité du savoir-faire, celui-ci promet d'être d'une modernité assez surprenante. « *J'ai hâte de la tombée de métier, hâte de voir l'œuvre exposée à Westminster* », glisse Hélène Delprat. À ce rythme, la pièce manquante pourrait rejoindre cet endroit sacré dès le printemps prochain. En vis-à-vis ou presque de sa devancière, la Tapisserie de Bayeux, que les Anglais ne nous rendront pas avant juillet 2027.

(1) Discours de François Mitterrand, 3 mai 1982 à Aubusson.

tour d'Angleterre.

En attendant, c'est de la haute couture au nord du plateau de Milléval. Lauréate du concours public pour cette œuvre, « l'enfant terrible de l'art français », Hélène Delprat, ne cesse d'écarter les yeux. « *Je suis vraiment admirative du travail en cours. Vous vous rendez compte : on en est déjà aux deux tiers. Et pourtant, tout cela reste bien mystérieux. Je n'ai toujours pas saisi toutes les subtilités de l'art séculaire des lissiers, c'est impressionnant.* »

À ses côtés, la délégation opine. Chacun tente de se faire une place

dans ce petit atelier de 20 m². Entre les mains minutieuses de Patrick, Marie et Luc Guillot, père, mère et fils, on discerne assez mal l'imposante œuvre en cours. « *Le procédé veut que la tapisserie soit à l'envers, c'est toute la spécificité et la complexité du métier de lissier* », apprend le trio, en charge exclusive de l'ouvrage. Dès lors, les regards se tournent vite vers le patron auquel ils tournent le dos. Vers la fameuse scène manquante qu'Hélène Delprat a d'abord peinte, avec la complicité de l'agence Pièces Montées. « *À la base, c'est vraiment une peinture*, appuie la semillante Lili Lax-

naire, codirectrice de l'agence. *Puis, des éléments ont été ajoutés par ordinateur, quelques-uns émanant directement de la Tapisserie de Bayeux, d'autres du large bestiaire d'Hélène.* » Afin de conserver l'effet de surprise, on s'est engagé à ne point trop en dire. Mais la scène vaut assurément le détour. Les fans d'Hélène Delprat vont vite reconnaître sa griffe. Sous son look très « bling-bling », Guillaume occupe bien une place centrale. À sa gauche, Mathilde semble, elle, évanescence, quasi spectrale, tout en « *prenant elle aussi beaucoup de place* », juge Lili Laxenaire. Chevaux,

chiens, loups, créatures hybrides, tours... Un important bestiaire complète ce tableau nourri de détails et de références.

« L'ornement comme crime »

En référence à Adolf Loos, Hélène Delprat l'a baptisé « L'ornement comme crime ». Au début du XX^e siècle, cet architecte viennois militait pour l'épure et la simplicité, en réponse au trop-plein de décorations du siècle précédent. Mais Hélène Delprat a beau se passionner pour les monochromes, son univers reste chargé. D'où ce contrepied à Loss, mais aussi à l'Histoire.

Sous un soleil de plomb, Honfleur a vibré pour la 165^e Fête des marins

Reportage



La marinière, le vêtement incontournable de la Fête des marins. | PHOTO : OUEST-FRANCE



Au large de Honfleur, devant la plage du Butin, de nombreux bateaux ont participé à la bénédiction de la mer. | PHOTO : OUEST-FRANCE

En ce week-end de Pentecôte, pour la 165^e Fête des marins, la ville de Honfleur (Calvados) a vibré, chanté, marché... et transpiré. Lundi, sous un soleil de plomb, la procession jusqu'à la chapelle Notre-Dame-de-Grâce, point d'orgue des célébrations, a parfois mis les corps à rude épreuve, sans entamer le moral des porteurs de bateaux ni du public, venu en nombre.

« C'est la fête que tout le monde attend »

Samedi et dimanche, les festivités ont démarré avec une série de concerts place Arthur-Boudin. Dimanche matin, une grande messe s'est tenue en l'église Sainte-Catherine où ont été joués, pour la première fois, quatre morceaux pour cornemuse et orgue.

L'après-midi, la solennelle bénédiction de la mer a été célébrée par Don Didier-Marie de Lovinfosse, curé de la paroisse de la Côte fleurie. Dans une sorte de ballet maritime, de nombreux bateaux se sont massés autour du navire amiral et ont fait retentir leurs sirènes.

« *La Fête des marins, c'est la fête que tout le monde attend* », commente Vanessa Hutois, Honfleuraise de naissance. « *C'est important d'être là, pour la mémoire de tous les marins* », ajoute Nicolas Villey, propriétaire du bateau La P'tite Chine. Au large de la cité portuaire, à bord du bateau amiral suivi d'un large cortège, Don Didier-Marie a rendu hommage aux marins péris en mer, jeté une gerbe de fleurs et béni tous les bateaux qui le souhaitaient.

Un défilé de 80 maquettes de bateaux

Lundi, lors du défilé des maquettes de bateaux, des Greniers à Sel à la chapelle Notre-Dame-de-Grâce, où une grande messe a été célébrée, c'est dans une ambiance joyeuse que petits et grands porteurs de maquettes ont gravi la Côte de Grâce. « *C'est toute mon enfance et mon adolescence, témoigne Brigitte Boisramé. J'y participe chaque année, depuis toujours.* »

Au retour, les commerçants et restaurateurs de la rue Haute of-



Les jeunes porteurs et porteuses de maquettes de bateaux ont gravi avec courage la Côte de Grâce. | PHOTO : OUEST-FRANCE

fraient des verres d'eau tandis que des vivats fusaient de tous côtés pour encourager les petits porteurs de maquettes à franchir les derniers mètres. En tout, 80 maquettes de bateaux ont été portées. « *C'est notre patrimoine, c'est l'âme de Honfleur* », assure Marie-Paule Pilatte, venue en famille.

En début d'après-midi, après un

discours de Nicolas Pubreuil, maire de Honfleur, les festivités se sont conclues par le désormais traditionnel concours de marinières, qui n'a pas permis cette année de battre le record de 4 088 marinières portées, et « *L'âme honfleuraise* », la chanson du Honfleurais Thomas Martin, interprétée par Marlène Le Floch.

Jeu des 1 000 €

L'émission phare de France inter fait étape à la Sall'in de Cabourg (Calvados), 43, avenue de l'Hippodrome, ce mardi 26 mai. La ville de la Côte fleurie accueillera deux sessions d'enregistrement de cette émission diffusée du lundi au vendredi, de 12 h 45 à 13 h, et animée par Nicolas Stoufflet depuis 2008. La sélection des adultes et l'enregistrement sont prévus à 17 h. Une autre sélection, d'adultes et de jeunes, se fera à 18 h 30. « *Pour y participer, il suffit de se présenter sur le lieu de l'enregistrement. Le jeu est accessible à tous, sans inscription ni obligation de participer.* » L'émission cabourgeaise sera diffusée du 1^{er} au 5 juin.

LE FESTIVAL DU PATRIMOINE NORMAND

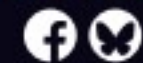
PIERRES EN LUMIÈRES

29, 30 et 31 MAI 2026
DANS LE CALVADOS



PROGRAMME sur CALVADOS.FR

Suivez-nous sur



ouest
france

-70%
de réduction

Abonnez-vous !

15€/mois pendant 6 mois

À l'occasion de la fête des mères et des pères,
offrez (-vous) le **Pack Famille** : le papier et le numérique pour vous
+ 4 abonnements numériques à offrir à vos proches
+ un magazine Spécial Jeux en cadeau !



Ouest-France, le sens de l'indépendance

Depuis plus de 35 ans, Ouest-France dépend d'une association.

Ce statut, unique, garantit pleinement **notre indépendance** pour couvrir l'actualité à travers **tous les territoires** de la commune au monde.
Découvrez par vous-même la richesse de nos contenus avec notre offre d'abonnement.



Envoyez le bon sans affranchir à
Service Clients - Libre réponse 94114
35099 Rennes Cedex 9



02 99 32 66 66
(prix d'un appel local)
du lundi au vendredi de 8h à 18h
CODE : S261OFDM/APPP



Gagnez du temps
o-f.fr/abo/bonnefete

BULLETIN D'ABONNEMENT



OUI, je souhaite m'abonner au Pack Famille Ouest-France :

pendant 6 mois 7j/7, le journal papier livré à domicile pour **15€/mois** au lieu de ~~51,50€*~~, **soit 70% de réduction.**

INCLUS, un accès aux contenus numériques à partager avec 4 proches de mon choix.

+ **Je recevrai en cadeau un magazine Spécial Jeux.**

JE COMPLÈTE MES COORDONNÉES OU CELLES DU BÉNÉFICIAIRE

☐ Mme ☐ M.

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél.

Email

Je laisse mon ou son email pour bénéficier des contenus numériques.

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

☐ **Facile et sécurisé, par prélèvement :**

je serai prélevé(e) d'un montant de **15€/mois pendant 6 mois**. Au terme de ces 6 mois, mon abonnement me sera facturé à un tarif privilégié de 35€/mois pendant 1 an.

Tarifs mensuels moyens pouvant varier selon le nombre de journaux effectivement livrés.

Désignation du compte à débiter

N° IBAN

Nom et adresse du créancier

Ouest-France - 10, rue du Breil
35051 Rennes Cedex 9

N° ICS **FR65ZZZ008443**

N'oubliez pas de signer votre mandat et d'y joindre un relevé d'identité bancaire. Type de paiement : récurrent

Fait à Signature obligatoire :

Le

☐ **Je préfère régler en une seule fois par chèque :**

je joins mon règlement d'un montant de 99€ pour 6 mois d'abonnement, **soit 16,50€/mois**, à l'ordre de Ouest-France.

-67%

Choix 3

* Voir conditions sur o-f.fr/abo/bonnefete. Livraison du magazine Spécial Jeux sous 4 semaines.

Vos données personnelles font l'objet de traitements informatiques de la part de la société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, vous informer sur nos produits et services analogues ainsi qu'à des fins de relations commerciales. Elles seront conservées 3 ans après la fin de votre contrat sauf dispositions légales contraires. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité, en vous adressant directement par email à « pdp@sipa.ouest-france.fr » ou par courrier à « DPO SIPA Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9 » ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL. Société Ouest-France - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 300 000€ - 377 714 654 RCS Rennes. IDU FR217483_03HKQW. Photos non contractuelles.

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier désigné ci-dessus à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits sont expliqués dans un communiqué disponible auprès de votre banque.

APPP

C261OFDM

-70%

Choix 1

Quinté+ à Strasbourg Mercredi

Prix de la Musique Réunion 1 - 4^ecourse - Classe 2 - Handicap divisé - première épreuve (+21) - 50.900€ - 3.000 mètres - Piste en herbe - Corde à droite

N° Chevaux	Corde	Performances	SR	A	Poids	Oeil. Jockeys	Entraîneurs	Propriétaires	Gains	Cote	Notre avis	Note
1 Vazirpour	13	1p 9p (25) 1p 7p 1p 4p	Hb.	6	60	A M. Zatloukal	Mme J. Manova	SV Vondra SRO	63.086	14/1	Vient de triompher avec brio sur le tracé. Pénalisé, vise une place ici.	11/20
2 Pretty Queen	14	2p 8p 5p (25) 1p 5p 1p	Fal.	4	59	Ronan Thomas	C.&Y. Lemer	Chevetol Racing	23.872	4/1	Séduisante récemment, ses débuts à ce niveau sont à suivre. Coup de poker.	14/20
3 A Beauregard	1	6p 10p 6p (25) 12p 1p 1p	Hb.	5	58	D. Provost	M. Cesandri	Thouvenel Racing	66.907	19/1	De mieux en mieux situé mais n'aura pas encore son terrain. Possible.	13/20
4 Shrihara	10	3p 5p (25) 1p 3p 1p 2p	Fb.	4	57,5	E. Hardouin	Mlle C. Fey	G. Sellier	36.109	6/1	Constante et confirmée à ce niveau, se déplace avec des ambitions. Le tuyau.	15/20
5 Askari	2	2p (25) 4p 2p 3p 1p 7p	Mal.	4	57	J. Nicoleau	G. Batistic	LA Bloodstock	21.034	9/1	Auteur d'une bonne rentrée et monté en condition là-dessus, gare à lui.	14/20
6 Cuncerto	8	12p 5p 3p (25) 6h 11p 7p	Hgr.	7	56,5	M. Grandin	M. Rulec	C. Foeller	208.851	16/1	Sur sa piste de prédilection. Tenant du titre, peut refaire parler de lui.	11/20
7 Baden Rocks	6	9p 11p 5p (25) 3p 12p 5p	Hal.	9	54,5	M. Seidl	Mme C. Whitfield	Stall Hayley	179.505	32/1	Nettement dominé récemment ici-même. Simple outsider.	10/20
8 Mykiss	15	4p 10p 5p (25) 7p 6p 1p	Hal.	9	54	A. Lemaître	G. Batistic	Mme S. Renz	227.723	8/1	Vient de montrer du mieux sur une piste qu'il apprécie. Première base.	17/20
9 Beauty Approach	12	6p (25) 4p 1p 6p 2p 11p	Fal.	6	53,5	B. Flament	M. Nieslanik	Mme E. Nieslanikova	24.821	35/1	N'a encore rien montré sur notre sol et débute dans les handicaps. Dur.	9/20
10 Moro	16	1p 1p 2p 4p (24) 8p 5p	Hal.	5	53	A. Madamet	M. Rulec	Mme J. Schönwälder	45.896	11/1	Performant à réclamer et poids revu à la baisse. En cas de non partant.	11/20
11 Capman Fal	11	12p 12p (25) 12p 5p 3p 1p	Fb.	4	53	L. Boisseau	Mme Y. Vollmer	Fal Stud	16.700	33/1	Peu emballante cette année. Mieux située et rallongée. Pour une cote.	13/20
12 It's Eagle	9	2p 5p (25) 16p 6p 8p 12p	Hb.	5	52	T. Trullier	Mme Y. Vollmer	P. Deshayes	37.492	12/1	Au mieux, pleinement compétitif et à l'aise sur cette piste. Deuxième base.	16/20
13 Darlyvi	3	3p 2p 6p (25) 8p 4p 12p	Fbt.	8	51,5	Mlle F. Valle Skar	S. Eveno	J.-M. Varcin	105.645	25/1	En forme et lauréate lors de son unique essai sur cet anneau. Attention !	14/20
14 Que Bella	5	1p 1p 8p (25) 8p 4p 7p	Fgr.	4	52	A. Benj. Marie	A. Suborics	Turfyndikat Baden-Baden	22.403	22/1	En plein épanouissement, tente sa chance dans les quintés. A voir.	12/20
15 Jazzmen	4	1p (25) 12p 10p 7p 8p 3p	Hb.	9	51,5	Mlle D. Santiago	C. Peterschmitt	C. Peterschmitt	104.180	27/1	Surprenant lors de sa rentrée sur cette piste, mérite une mention.	13/20
16 Nousdeux	7	3p 7p 14p 2p 7p 5p	Fb.	5	51	A Mlle P. Cheyer	M. Krebs	M. Krebs	81.888	24/1	Se plaît sur la distance et en forme. Peut brouiller les pistes. Le regret.	13/20

Paris-Vincennes

Mardi 15h35 Réunion 1

1 Prix Baptiste Ferchaud

Monté - Course C - Apprentis et lads-jockeys 6 à 11 ans - 61.000€ - 2.850 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 15h58.

1	Krack Cléa	(Mlle A. Poulain)	2850
2	Handsome Boy	(M. Potier)	2850
3	Kool des Champs	(J. Ferron)	2850
4	Gladiator Boy	(R. Vilault)	2850
5	Hello Jade Rush	(Mlle L.-A. Lecoq)	2850
6	Hermès Angel	(Mlle M. Mendiboure)	2850
7	Jour de Fête	(Mlle C. Roger)	2850
8	Falto des Landiers	(Mlle E. Bizoux)	2850
9	It's My Dream	(T. Roullier)	2850
10	Forever Jiel	(Mlle A. Gervais)	2850
11	Igo Cléa	(Mlle C. Sauvage)	2850
12	Impulse Julry	(Mlle T. Peltier)	2850
13	Flash du Biwet	(Mlle H. Godey)	2850
14	Impérial Coglais	(Mlle A. Lepère)	2850
15	Iacynthe Didjeap	(J. Maillard)	2850

Nos préférés : 9 It's My Dream, 1 Krack Cléa, 14 Impérial Coglais, 7 Jour de Fête, 5 Hello Jade Rush.

Multi : 9-1-14-7-5-15-12.

2 Prix Ozo

Attelé - Groupe II - 3 Ans - Femelles - 120.000€ - 2.175 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 16h33.

1	No Limit Délo	(B. Rochard)	2175
2	Nazzarena	(E. Raffin)	2175
3	Noire Intense	(W. Bigeon)	2175
4	Nereida	(F. Nivard)	2175
5	Nord Américaine	(M. Mottier)	2175
6	Nova Tim	(B. Robin)	2175
7	Nacre du Mouthiech	(C. Duvaldestin)	2175
8	Nikita des Charmes	(R. Lamy)	2175
9	Nymphy d'Elle	(M. Abrivard)	2175
10	Noëlla Josselyn	(N. Bazire)	2175
11	Nassandra	(Y. Lebourgeois)	2175
12	Norma Jeane	(P.-Y. Verva)	2175
13	Nayara	(A. Barrier)	2175
14	Normandie Niémen	(D. Thomain)	2175
15	Nocive du Choquel	(F. Lagadeuc)	2175

Nos préférés : 14 Normandie Niémen, 15 Nocive du Choquel, 11 Nassandra, 7 Nacre du Mouthiech, 2 Nazzarena.

Multi : 14-15-11-7-2-3-12.

3 Prix Budrosa

Attelé - Course E - Autostart - Chevaux classés dans l'ordre du départ à l'autostart - 4 Ans - Femelles - 35.000€ - 2.100 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 17h08.

1	Manhattan d'Amer	(P.-P. Ploquin)	2100
2	My Lady Princess	(M. Mottier)	2100
3	Matika de Pebrisy	(B. Rochard)	2100
4	Midnight du Viciu	(F. Ouvrie)	2100
5	Moondance Okina	(F. Lagadeuc)	2100
6	Mirza du Bouillon	(S. Hardy)	2100
7	Mirthe de Reux	(E. Raffin)	2100
8	Maribella	(C. Duvaldestin)	2100
9	Macoumba Dairpet	(A. Barrier)	2100
10	Malicia du Rocher	(F. Nivard)	2100
11	Mavis Aulnaies	(E. De Jésus)	2100
12	Mimi Charmeuse	(Y. Lebourgeois)	2100
13	Mélodisya	(D. Thomain)	2100
14	Mervelle Mika	(NON PARTANTE)	2100
15	Marie Lou de Laré	(NON PARTANTE)	2100
16	Minya Konk	(A. Abrivard)	2100
17	Maya du Pommeau	(M. Abrivard)	2100
18	Mangue	(NON PARTANTE)	2100

Nos préférés : 8 Maribella, 7 Mirthe de Reux, 3 Matika de Pebrisy, 1 Manhattan d'Amer, 2 My Lady Princess.

Multi : 8-7-3-1-2-5-17.

4 Prix Kalmia

Attelé - Groupe II - 3 Ans - Mâles et hongres - 120.000€ - 2.175 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 17h43.

1	Net Money	(C. Duvaldestin)	2175
2	Never Forget	(E. De Jésus)	2175
3	Newton des Andiers	(P.-Y. Verva)	2175
4	Not This Time	(L. Baudron)	2175
5	Novecento	(P.-P. Ploquin)	2175
6	Nat King Cole	(D. Thomain)	2175
7	Néo de Joudes	(E. Raffin)	2175
8	Nickel de Baile	(M. Mottier)	2175
9	Nelson Emgè	(B. Rochard)	2175
10	Nuevo Cash	(Théo Duvaldestin)	2175
11	Nob Hill	(A. Abrivard)	2175
12	Ninja de l'Envol	(G. Martin)	2175

Nos préférés : 7 Néo de Joudes, 6 Nat King Cole, 9 Nelson Emgè, 10 Nuevo Cash, 5 Novecento.

5 Prix Johanna - Quinté+

Attelé - Course D - 5 Ans - Femelles - 46.000€ - 2.700 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 18h25.

1	Léontine Cash	(F. Nivard)	2700
2	Lutte de Cossé	(S. Baude)	2700
3	Lucky Star Jiel	(G. Gelomini)	2700
4	La Trinité Nemo	(A. Desmottes)	2700
5	Lady Ducale	(Y. Lebourgeois)	2700
6	Légende Games	(M. Abrivard)	2700
7	Lady Major	(F. Lagadeuc)	2700
8	Lolly Star	(E. Raffin)	2700
9	Libertine de Freca	(N.R. Brossard)	2700
10	Lucia de la Crière	(G. Martin)	2700
11	Laguna Seca	(D. Thomain)	2700
12	Little du Rib	(N. Perron)	2700
13	Luna Doma	(L. Abrivard)	2700

14	Lyra Poterie	(P.-P. Ploquin)	2700
15	Letty de Beylev	(B. Rochard)	2700
16	Lola d'Ohara	(S. Hardy)	2700

GIMCRACK : 11 Laguna Seca, 4 La Trinité Nemo, 1 Léontine Cash, 8 Lolly Star, 12 Little du Rib, 10 Lucia de la Crière, 5 Lady Ducale, 7 Lady Major.

ÉPICURE : 1 Léontine Cash, 8 Lolly Star, 5 Lady Ducale, 12 Little du Rib, 11 Laguna Seca, 10 Lucia de la Crière, 15 Letty de Beylev, 14 Lyra Poterie.

Les cotes probables : 8 Lolly Star (4/1) - 11 Laguna Seca (5/1) - 10 Lucia de la Crière (8/1) - 12 Little du Rib (9/1) - 3 Lucky Star Jiel (12/1).

6 Prix Jupiter

Monté - Course D - 4 et 5 Ans - 46.000€ - 2.175 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 18h57.

1	Manigod	(F. Desmigneux)	2175
2	L'As de Cœur	(A. Collette)	2175
3	Liberty Délo	(P.-P. Ploquin)	2175
4	Max du Pommeureux	(E. Raffin)	2175
5	Minilady de Choc	(F. Lagadeuc)	2175
6	Lucia Perrine	(Mlle A. Poulain)	2175
7	Lovina Perrine	(M. Mottier)	2175
8	Manzell l'Aventure	(C. Freccle)	2175
9	Maintenantoujamais	(A. Barrier)	2175
10	Ludmila Dété	(A. André)	2175
11	Luciole du Vertain	(G. Martin)	2175
12	Lovely Jenilou	(P.-Y. Verva)	2175
13	Miratissime	(B. Rochard)	2175
14	Lacienda Flash	(J.-Y. Ricart)	2175
15	Louve Angel	(Mlle L. Le Guersch)	2175
16	Love And Sun	(A. Abrivard)	2175

Nos préférés : 4 Max du Pommeureux, 9 Maintenantoujamais, 7 Lovina Perrine, 10 Ludmila Dété, 6 Lucia Perrine.

Multi : 4-9-7-10-6-13-2.

7 Prix Philomela

Attelé - Course R - A Réclamer - 6 à 11 ans - 18.000€ - 2.850 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 19h29.

1	Jean No du Margas	(M. Maignan)	2850
2	Item Buissonay	(B. Rouer)	2850
3	Kador Josselyn	(E. Raffin)	2850
4	Inès Orange	(R. Vilault)	2850
5	Igor des Caillons	(D. Thomain)	2850
6	Jardin d'Erable	(M. Abrivard)	2850
7	Hacker Meslois	(F. Lagadeuc)	2850
8	Hisco de Pamière	(Y. Lebourgeois)	2850
9	Jirobello	(G. Gelomini)	2850
10	Hippocrate du Trio	(G. Martin)	2875
11	Gamin du Gaultier	(A. Collette)	2875
12	Hélios des Champs	(A. Desmottes)	2875
13	Greg de Niro	(C. Terry)	2875
14	Hasur Dairpet	(A. Barrier)	2875
15	Flash Money	(F. Nivard)	2875
16	Guapo Marboul	(N. Jaulneau)	2875
17	Give Me	(M. Mottier)	2875
18	Futur du Chêne	(P.-P. Ploquin)	2875

Nos préférés : 3 Kador Josselyn, 15 Flash Money, 14 Hasur Dairpet, 13 Greg de Niro, 17 Give Me.

Multi : 3-15-14-13-17-18-5.

8 Prix Serpents

Monté - Groupe III - 3 Ans - 70.000€ - 2.700 mètres - Grande piste - Corde à gauche - 20h01.

1	Nina Javo	(A. Abrivard)	2700
2	Nofaro	(V. Saussaye)	2700
3	Nelson Thoris	(A. Barrier)	2700
4	Nova Jenilou	(M. Mottier)	2700
5	Nature du Chêne	(P.-P. Ploquin)	2700
6	Nikkei Pont Royal	(F. Desmigneux)	2700

Nos préférés : 3 Nelson Thoris, 5 Nature du Chêne, 4 Nova Jenilou, 1 Nina Javo.

Nos sélections : 109 It's My Dream, 214 Normandie Niémen, 308 Maribella, 604 Max du Pommeureux, 703 Kador Josselyn.

Ils sont chuchotés : 101 Krack Cléa, 215 Nocive du Choquel, 307 Mirthe de Reux, 406 Nat King Cole, 609 Maintenantoujamais, 715 Flash Money, 805 Nature du Chêne.

Ils peuvent créer la surprise : 114 Impérial Coglais, 211 Nassandra, 303 Matika de Pebrisy, 409 Nelson Emgè, 508 Lolly Star, 607 Lovina Perrine, 714 Hasur Dairpet, 804 Nova Jenilou.

Évreux

Mardi 11h47 Réunion 3

1 Prix Yves Saint-Martin

3 Ans - Maiden - 10.100€ - 2.500 mètres - Piste en herbe - Corde à gauche - 12h17.

1	Stealthwithakiss	(M. Favriaux)	54	-	6
2	Pink Fever	(Mlle A. Duquesnoy)	53	-	1
3	Baltic Jubilee	(M. Calbrix)	53	-	4
4	Ixias	(Mlle L. Poggianovo)	55	-	5
5	Notre Anglaise	(T. Bachelot)	56,5	-	3
6	Inzaire	(A. Baron)	56,5	-	7
7	Marakana	(A. Madamet)	56,5	-	8
8	Amaris	(Mlle C. Pacaut)	53	-	2

Nos préférés : 1 Stealthwithakiss, 7 Marakana, 8 Amaris, 4 Ixias, 3 Baltic Jubilee.

2 Prix Freddy Head

A Réclamer - Classe 4 - 4 Ans et plus - 15.400€ - 1.800 mètres - Piste en herbe - Corde à gauche - 12h49.

1	Bluff	(Mlle C. Pacaut)	60	-	2
2	Zacapo	(A. Subias)	59,5	-	4
3	Breizhy Boy	(F. Lefebvre)	59,5	-	6

4	Willy Winner	(Mlle L. Gallo)	56	-	7
5	Quartz du Houley	(A. Madamet)	59	-	8
6	Acto	(A. Crastus)	59	-	5
7	Marooned	(M. Favriaux)	56,5	-	3
8	Saturday Night	(Mlle M. Vélon)	56,5	-	9
9	Adversary	(Mlle F. Valle Skar)	54,5	-	10
10	Americano	(P. Le Digabel)	53,5	-	1

Nos préférés : 7 Marooned, 5 Quartz du Houley, 2 Zacapo, 3 Breizhy Boy, 4 Willy Winner.

3 Prix Micheline Leurson - Handicap Challenge

Classe 4 - 4 Ans et plus - Cavalières - 12.800€ - 1.800 mètres - Piste en herbe - Corde à gauche - 13h27.

	1 week	2 week	Multi		
1	Vesco (Mlle J. Guilloux)	59	-	7	
2	Rio (Mlle A. Peltier)	60,5	-	10	
3	Oplana (Mlle C. Bréchon)	58,5	-	4	
4	Valhalla (Mme M. Lebas)	58	-	1	
5	Linterprète (Mlle M. Bourgeois)	59	-	3	
6	Aston Clinton (Mlle L. Groualle)	57	-	11	
7	Michigan Fire (Mlle C. Menuet)	57	-	13	
8	Mister Maël (Mlle E. Noble)	57	-	12	
9	Saint Aquilin (Mlle R. Valais)	57	-	6	
10	Swift Flight (Mlle C. Thelier-Meile)	59	-	14	
11	Aurora Borealis (Mlle M. Rolando)	60,5	-	8	
12	Mooree (Mlle L. Le Geay)	57,5	-	2	
13	Wardama (Mlle L. Lenglet)	55,5	-	5	
14	Missira (Mme M. Lukova)	57,5	-	9	

SPORTS FRANCE MONDE

FOOTBALL

Incertitudes pour les clubs de Ligue 1 à l'heure du passage devant la DNCG

Saison 2025-2026. Dans un contexte économique toujours plus tendu, les clubs de Ligue 1 vont, tour à tour, passer devant la Direction nationale du contrôle de gestion, ces prochaines semaines. État des lieux.

● Pierre Guyon

Si le championnat est terminé depuis une semaine, un autre match commence pour les clubs de Ligue 1 qui vont passer tour à tour au révélateur de la Direction nationale du contrôle de gestion. Dans un football français fragilisé économiquement, ce rendez-vous face au gendarme financier est redouté par beaucoup car la situation est alarmante. Selon les estimations de la DNCG, la perte nette cumulée des clubs de Ligue 1 pour la saison qui vient de s'achever pourrait atteindre près de 500 M€. Une hémorragie qui n'est pas pour l'instant compensée que par les actionnaires, contraints de remettre régulièrement au pot. Un modèle qui n'est pas viable à long terme.

Une qualification européenne vitale

Les chiffres de la saison dernière, publiés il y a quelques semaines, illustrent cette dérive. Au 30 juin 2025, Lyon affichait un déficit au-delà des 200 M€ quand Marseille dépassait les 100 M€. Même le Paris SG, qui a pourtant remporté la Ligue des champions et bien que les finances ne soient pas un sujet, a terminé la saison avec un trou de 111 M€.

Le choc principal reste évidemment celui des droits TV. La création de Ligue 1+, la chaîne lancée



Les clubs de L1, y compris le Paris SG champion 2026, vont devoir passer devant la DNCG ces prochains jours. | PHOTO: AFP

par la LFP l'été dernier pour diffuser le championnat, a permis de limiter la casse et les premiers résultats sont jugés plutôt encourageants par rapport aux prévisions initiales. Néanmoins, les revenus

reversés aux clubs vont drastiquement diminuer avec un paradoxe saisissant. Le PSG, champion de France, pourrait toucher moins d'argent qu'un club relégué il y a deux ans.

Et la saison qui arrive n'incite pas à l'optimisme puisque les formations devront faire sans les 80 M€ d'euros versés jusque-là par BeIN Sports pour l'affiche du samedi à 17 h et sans les 85 M€ abandonnés

par DAZN pour rompre prématurément son contrat il y a un an.

Dans ce contexte, la qualification européenne est devenue vitale pour les grosses cylindrées. Disputer la Ligue des champions est une nécessité économique. Les dizaines de millions générés par l'UEFA permettent de compenser l'effondrement des revenus nationaux. À l'inverse, les clubs absents des compétitions européennes doivent repenser entièrement leur modèle. Les ventes de joueurs deviennent indispensables pour équilibrer les comptes.

Débat autour des droits internationaux

Face à cette crise profonde, le monde politique commence à s'emparer du sujet. Une proposition de loi visant à réformer le sport professionnel et particulièrement la gouvernance du football a été adoptée en commission à l'Assemblée nationale le 13 mai. Le texte entend notamment revoir la répartition des droits audiovisuels. Aujourd'hui, le club le mieux servi peut toucher jusqu'à cinq fois plus que le moins bien doté. Le projet veut réduire cet écart à trois et veut également s'attaquer au piratage qui aurait coûté une centaine de millions d'euros au foot français, selon Nicolas de Tavernost, directeur général démissionnaire de LFP média.

Le partage des droits internationaux est également au cœur des débats. Actuellement réservés quasi exclusivement aux clubs disposant d'un indice UEFA sur les trois dernières saisons, ils pourraient être redistribués plus largement afin de limiter les fractures économiques entre les équipes. Une réflexion soutenue par le patron de la DNCG, Jean-Michel Mickeler, moins alarmiste que la saison dernière et qui estime dans une interview à nos confrères de L'Équipe « *qu'une répartition figée est devenue difficilement défendable* ».

Pour autant, il rappelle que la crise actuelle ne peut pas être résumée à la seule chute des droits télé. Comme il l'expliquait dans un entretien à Ouest-France en mai 2025, les difficultés sont, selon lui, le résultat de plusieurs saisons de dérive, entre l'épisode Mediapro, le Covid et une explosion des masses salariales (+ 400 M€ entre 2018 et 2021).

Dans cet océan de morosité, une lueur d'espoir subsiste puisque les clubs ont commencé à prendre conscience de l'ampleur des dégâts. Plusieurs d'entre eux ont réduit leur masse salariale et freiné leurs investissements. Mais le retour à l'équilibre prendra du temps. Et à l'heure de se présenter devant la DNCG, beaucoup avancent encore avec d'immenses incertitudes.

Barrages : St-Étienne - Nice, le match des déçus

Saint-Étienne et Nice, deux équipes qui pensaient être en meilleure posture en cette fin de saison, s'affrontent en barrage aller pour l'accès en Ligue 1 ce soir à Geofroy-Guichard (20 h 45).

Les Verts espéraient remonter directement en Ligue 1 avec leur budget de 35 M€ mais ont dû se contenter de la troisième place derrière Troyes et Le Mans. Semblant à bout physiquement, ils ont eu du mal à se débarrasser de Rodez dans le second barrage de Ligue 2 (0-0, 7-6 tab).

Les Aiglons, plutôt attendus dans la première moitié du classement, accumulent aussi les difficultés. En plus d'avoir à digérer leur défaite en finale de la Coupe de France, samedi contre Lens (1-3), ils joueront sans leurs supporters, interdits de déplacement à l'aller et privés aussi du retour qui aura lieu à huis clos vendredi après les incidents survenus à l'issue du dernier match de la saison contre Metz (0-0).

Pour les deux équipes, il y a aussi la question des internationaux, pas sûrs de pouvoir jouer, car les rencontres sont programmées dans la fenêtre officielle de la Fifa. Le Néozélandais Old reste très incertain et Saint-Étienne discutait encore hier pour savoir s'il pourra aligner les Ghanéens Boakye et Annan. Du côté de Nice, l'Ivoirien Wahi est suspendu pour ce match aller mais Diouf, Antoine Mendy (Côte d'Ivoire) et Peprah Oppong (Ghana) vont pouvoir jouer ce soir. Les cas du Tunisien Abdi et de l'Algérien Boudaoui étaient encore en suspens hier.

En attendant, l'OGC Nice, furieuse contre les dates de ce barrage, se réserve « *le droit d'engager toute procédure utile et de saisir l'ensemble des juridictions compétentes, nationales comme internationales s'il devait disputer ces rencontres sans l'intégralité de ses joueurs* ».

La situation des clubs dans l'Ouest

● Nos rédactions

Nantes amortit la chute

Dans son malheur, le FC Nantes est sans doute descendu en Ligue 2 la bonne année. La chute des droits TV a considérablement réduit l'écart entre les deux divisions, et le club pourra compter sur l'aide attribuée aux relégués (5,25 M€ à se partager). Alors que Waldemar Kita avait déjà dû réinjecter 45 M€ pour clôturer l'exercice 2024-2025 à l'équilibre, il devrait sans doute refaire un effort de 50 M€. Heureusement, la baisse de la masse salariale entamée l'été dernier et les ventes records du mercato 2025 (40 M€) devraient permettre de passer l'écueil de la DNCG. Les probables départs des principales valeurs marchandes de l'effectif (Abline, Tati, Tabibou...) pourraient ensuite amortir l'effondrement à prévoir des revenus de billetterie et de sponsoring.

Le FC Lorient est plus serein

Le FC Lorient s'apprête à vivre son premier été à 100 % sous pavillon américain. De quoi aborder le passage devant la DNCG avec une certaine sérénité. Avec un budget d'environ 60 M€ cette saison, le FCL naviguera dans les mêmes eaux pour 2026-2027.

Alors que le club morbihannais n'avait dépensé « que » 2,1 M€ en transferts (Kouassi et Cadiou) l'été dernier (et zéro au mercato hivernal), le FCL disposera d'une enveloppe plus conséquente pour ce mercato estival. Plusieurs départs sont à prévoir (Pagis, Avom, Dieng, Silva, etc), et pour les compenser, le club misera surtout sur des jeunes joueurs à potentiel.

Un premier passage pour Le Mans FC version Brésil

Seize ans après l'avoir quittée, Le Mans FC s'apprête à faire son retour en Ligue 1. Une surprise pour beaucoup, alors que le promu possédait le 15^e budget de L2 (9 M€). L'arrivée du fonds brésilien Out-Field, devenu actionnaire majoritaire en cours de saison, n'est pas venu avec des moyens illimités. Priorité est donnée au centre de for-



Le FC Nantes pourra compter sur l'aide attribuée aux relégués. | PHOTO: FRANCK DUBRAY / OUEST FRANCE

mation, qui va être remis sur pied à la rentrée. Cela ne les empêchera pas de mettre environ un tiers du budget visé, similaire à ceux proposés par Le Havre et Angers cette saison (environ 25 M€). L'enveloppe concernant les transferts devrait être elle très limitée.

À Rennes, une masse salariale à diminuer

Au Stade Rennais, où la famille Pinault est une garantie, le passage devant la DNCG n'est pas vraiment une source d'inquiétudes. Surtout depuis la recapitalisation effectuée récemment en interne, qui a quasiment annulé les dettes comptables. Le club n'a toutefois pas le choix : face à des pertes nettes qui se sont creusées au-delà de 30 M€, il a commencé cette saison à baisser la voilure sur la masse salariale, abaissée de 15 à 20 M€. Les ventes de joueurs, dont celle de Jacquet à Liverpool pour plus de 65 M€ et la participation à la Ligue Europa la saison prochaine vont amener une manne supplémentaire, avec un futur budget évoqué autour de 130 M€.

Angers Sco mise encore sur les ventes

Le Sco n'a pas d'autres choix que de vendre ses meilleurs éléments pour vivre. Les ventes, entre août et janvier, d'Estéban Lepaul, Himad Abdelli et Sidiki Chérif ont rapporté environ 40 M€ et devraient permettre de passer sans trop de problèmes la DNCG ces prochains jours. Mais, pour la suite, il faudra continuer de vendre. Jacques Ekomié, Yassin Belkhdim et évidemment le jeune attaquant Prosper Peter sont des candidats lucratifs au départ. Suffisant pour réinvestir cet argent dans des achats de joueurs ? Pas sûr. « *La situation risque de durer deux, trois ans* », disait le président

Saïd Chabane, il y a un an.

La Ligue des champions a fait du bien à Brest

La Ligue des champions a donné une bouffée d'oxygène au Stade Brestois. Brest a investi dans son centre de formation et mis des fonds propres de côté pour séduire les banques en vue du nouveau stade, toujours en suspend. L'Europe avait normalement sécurisé les deux exercices suivants. Brest, 35 M€ de budget, devrait passer l'écueil de la DNCG, mais, avec peu de droits TV, devra quand même vendre pour équilibrer les comptes. Il faudra se libérer à minima d'un ou deux joueurs majeurs.

LE FOOT EN BREF

Bruno Genesio quitte Lille

Lille a annoncé hier soir que Bruno Genesio ne serait pas l'entraîneur des Dogues la saison prochaine après deux ans à ce poste. Arrivé à l'été 2024 après des expériences à l'Olympique lyonnais, au Beijing Guoan et au Stade Rennais, le technicien de 59 ans était en fin de contrat après avoir mené Lille à la 5^e place de Ligue 1 l'an passé puis à la 3^e cette saison.

Lille : Kingsley Olufade, attaquant de 18 ans, va rejoindre Strasbourg où il doit signer un premier contrat professionnel.

Espagne : Luis de la Fuente a dévoilé, hier, sa liste de 26 joueurs retenus pour disputer la Coupe du monde, avec les stars de Barcelone Yamal, Torres et Pedri, mais sans aucun joueur du Real Madrid. Rodri (Manchester C), Zubimendi (Arsenal) et Fabian Ruiz (PSG) font partie de la sélection comme Aymeric Laporte (Bilbao), mais pas l'autre Franco-Espagnol, Robin Le Normand.

Quinze personnes ont été mises en examen pour violences volontaires aggravées après la rixe survenue jeudi soir à Paris impliquant des supporters de l'OGC Nice, qui a fait sept blessés dont un grave.

AC Milan : Massimiliano Allegri a été démis de son poste d'entraîneur, hier, au lendemain de la défaite à domicile face à Cagliari (1-2) qui a privé le club lombard de Ligue des champions. L'administrateur général, le directeur sportif et le directeur technique ont également été remerciés.

Italie : Silvio Baldini, le sélectionneur intérimaire, n'a convoqué qu'un seul cadre habituel de la Nazionale, le gardien Gianluigi Donnarumma, pour les matches amicaux contre le Luxembourg et la Grèce des 3 et 7 juin. Il a fait appel à des Espoirs et des jeunes internationaux.

Allemagne : Paderborn jouera en Bundesliga la saison prochaine après sa victoire sur Wolfsburg (2-1) hier soir.

TV Sports

Aujourd'hui

TENNIS

Tournoi de Roland-Garros (3^e journée)

Session de nuit

Euro U17 : France - Italie

FOOTBALL

Barrages L1-L2 : Saint-Étienne - Nice

Tour d'Italie (16^e étape)

CYCLISME

Starligue : Saint-Raphaël - Montpellier

HANDBALL

Elite : Paris - Strasbourg

BASKET-BALL

NBA : Cleveland - New York

11 h 00 France 3

20 h 30 Prime Vidéo

13 h 30 L'Équipe

20 h 45 Ligue 1+

14 h 00 Eurosport

20 h 00 BeIN Sports

21 h 00 L'Équipe

02 h 00 L'Équipe

EN BREF



Evan Fournier. | PHOTO : ANGELOS TZORTZINIS/AFP

BASKET-BALL
Euroleague : Fournier MVP du Final Four
Vainqueur de l'Euroleague, dimanche soir, face au Real Madrid (92-85),

avec l'Olympiakos, Evan Fournier a été nommé meilleur joueur du Final Four. C'est le premier titre international, en club, pour l'arrière français de 33 ans, qui s'est relancé en Grèce en 2024, après avoir passé 12 ans en NBA.

NBA. Les San Antonio Spurs de Victor Wembanyama ont égalisé en finale de conférence Ouest, dans la nuit de dimanche à lundi, face au Oklahoma City Thunder. Dans le match 4, les Texans se sont imposés 103-82. Les deux équipes sont donc à 2-2 dans la série.

La nuit dernière. *Finale conférence Est* : Cleveland - New York (0-3 dans la série).

Élite (playoffs, 1^{er} tour). *Hier soir* : Nanterre (3^e) - Le Mans (6^e) : 90-74 (1-0) ; Monaco (2^e) - JL Bourg (7^e) : 81-75 (1-0). *Ce soir, 19 h* : Lyon Villeurbanne (4^e) - Cholet (5^e). 21 h : Paris (1^{er}) - Strasbourg (8^e).

CYCLISME
Dernière ligne droite sur le Giro
Après une journée de repos, hier, le peloton retrouve les routes italiennes, aujourd'hui, pour une étape courte, entre Bellinzona et Cari (113,3 km). L'arrivée, au sommet, pourrait permettre à Jonas Vingegaard (Visma - Lease a Bike) de conforter son avance au

classement général.

Avant le départ de cette 16^e étape, il compte 2'26 d'avance sur le Portugais Afonso Eulalio (Bahrain - Victorious) et 2'50 sur l'Autrichien Felix Gaal (Decathlon CMA-CGM).

Anvers Port Epic. Le Norvégien de la Visma - Lease a Bike), Per Strand Hagenes, s'est imposé hier, en Belgique, au sprint. Les Français Sandy Dujardin (TotalEnergies) et Alexis Renard (Cofidis) finissent quatrième et cinquième.

HANDBALL
Starligue. *Ce soir, 20 h* : Saint-Raphaël (6^e, 31 pts) - Montpellier (3^e, 39 pts).

20 h 30 : Tremblay (8^e, 28 pts) - Chartres (14^e, 12 pts).

RUGBY
Top 14 : Toulouse sous la menace d'une amende record
Convoqué aujourd'hui devant la commission de discipline de la Ligue, afin de répondre à plusieurs infractions aux règles du salary-cap, le Stade Toulousain pourrait être sanctionné d'une amende record de 5 millions d'euros.

Cheslin Kolbe, ailier star de l'Afrique du Sud et passé par Toulouse, puis Toulon, rejoindra

son club formateur des Stormers, la saison prochaine, à un an de la Coupe du monde en Australie.

AUTO
F1 : Antonelli conforte son avance au championnat du monde
Vainqueur de son quatrième Grand Prix d'affilée, dimanche soir, au Canada, devant Lewis Hamilton (Ferrari) et Max Verstappen (Red Bull), l'Italien Kimi Antonelli (Mercedes) a profité de l'abandon de son coéquipier et dauphin, George Russell, pour prendre 43 points d'avance au classement des pilotes.

TENNIS

Débris de Boisson

Roland-Garros. Sans repères, mais avec ambition, Loïs Boisson fait son retour Porte d'Auteuil, un an après avoir conquis le cœur du public français. Après des mois d'absence, la Dijonnaise espère recoller les morceaux.

● Anthony Etievre, notre envoyé spécial à Paris

Il y a douze mois, la France découvrait un visage, un sourire et un tennis sans complexe. Aujourd'hui, Loïs Boisson est de retour là où tout a commencé, mais le décor a changé. La demi-finaliste l'an dernier débarque sans repères et aura fort à faire pour son entrée en lice face à la Russe Anna Kalinskaya, tête de série numéro 22.

Les derniers mois ont été particulièrement éprouvants pour Loïs Boisson. Entre blessure mal diagnostiquée, longs moments de doute et absence prolongée hors des courts, la Française s'est accrochée. Heureuse d'être à Paris, elle a pu constater qu'elle conservait une place à part dans le cœur du public français : « *Je sens beaucoup d'engouement ici* », apprécie Boisson.

Une attente démesurée

Une cote de popularité glanée au mérite et un soutien précieux, pièce importante du puzzle qu'elle tente de reconstituer ces dernières semaines. Le retour de Florian Reynet, l'entraîneur qui l'épaulait l'an passé, en est une autre. « *J'avais besoin de personnes qui me connaissent vraiment*, explique-t-elle. *Je sentais que j'avais besoin de reprendre les bases et cela me fait beaucoup de bien.* »

Un choix rapidement récompensé. Après une reprise inquiétante à la mi-avril et trois défaites, Boisson a retrouvé quelques sensations à Strasbourg la semaine dernière, avec une victoire face à Raducanu



Loïs Boisson, à l'entraînement, hier, avec Sébastien Durand (préparateur physique). | PHOTO : MATTHIEU MIRVILLE / AFP

avant de tomber avec les honneurs contre Mboko (9^e joueuse mondiale). « *Je suis contente d'avoir pu faire ces matches pour engranger un peu de confiance* », explique la Française.

Malgré ces signaux positifs, son manque de matches et de repères rend toute projection difficile. « *Tout est possible*, affirme Boisson.

Je peux aller au bout, comme je peux perdre au premier tour. » À la lecture du tableau, difficile de lui donner tort. Une victoire aujourd'hui pourrait lui ouvrir le tableau.

« *Je ne suis pas très optimiste*, tempère Fabrice Santoro, consultant pour Prime Video. *Si elle était arrivée avec des victoires et de la confiance, ça aurait déjà été com-*

pliqué. Mais là, sans victoire ou presque et sans confiance, ça me paraît insurmontable. »

L'attente autour de Loïs Boisson paraît franchement disproportionnée au regard de sa situation actuelle. La Française, qui sortira du top 100 en cas de défaite, ne cache pas ses lacunes du moment : « *Je sais que je manque de rythme, de*

matches. Mais je sais aussi que j'ai tout pour les enchaîner. Ce n'est qu'une question de temps. » Le problème, c'est qu'elle n'en a pas.

Sur le Suzanne-Lenglen, elle devra avoir des jambes et du rythme. Car malgré les doutes, la Bourguignonne reste le seul espoir de voir les Bleues briller. Des neuf engagées dans le tableau principal, cinq ont déjà pris la porte et le risque du zéro pointé plane... Finalement, la question n'est pas de savoir quand elle redeviendra la joueuse qui a bouleversé Roland-Garros, mais plutôt de savoir quelle joueuse est-elle devenue après cette traversée du désert. Réponse aujourd'hui.

Le programme du jour

Court Philippe-Chatrier (à partir de 12 h) : Sabalenka (Bié, n°1) - Bouzas Maneiro (Esp) ; Muller - Tsitsipas (Grè) ; Gauff (É-U, n°4) - Townsend (É-U) ; Sinner (Ita, n°1) - **Tabur.**

Court Suzanne-Lenglen (à partir de 11 h) : Walton (Aus) - Medvedev (Rus, n°6) ; Siegemund (All) - Osaka (Jap) ; Kalinskaya (Rus) - **Boisson** ; Auger-Aliassime (Can, n°4) - Altmaier (All).

Court Simonne-Mathieu (à partir de 11 h) : Cilic (Cro) - **Kouamé** ; Kopriya (Tch) - **Moutet** (n°30) ; Birrell (Aus) - Pegula (É-U, n°5).

Court n°14 (à partir de 11 h) : Faurel - Vacherot (Mon).

Court n°7 (à partir de 11 h) : Fruhvirtova (Tch) - **Jacquemot** ; Kalinina (Ukr) - **Parry.**

Court n°6 (à partir de 11 h) : Vekic (Cro) - **Tubello.**

Wawrinka a fait ses adieux à Roland



Stan Wawrinka. | PHOTO : DAN ISTITENE/AFP

Pour le dernier Roland-Garros de sa carrière, Stan Wawrinka, vainqueur en 2015, s'est incliné au premier tour, face à Jesper De Jong, repêché de dernière minute, après le forfait d'Arthur Fils.

Résultats

HOMMES (1^{er} tour) : De Minaur (Aus, n°7) bat Samuel (G-B) 6-4, 6-4, 6-2 ; **Rinderknech** (n°22) bat Rodionov (Aut) 7-6⁽⁵⁾, 6-2, 6-3 ; **Van Assche** bat Gaubas (Lit) 6-4, 6-2, 2-6, 7-5 ; De Jong (P-B) bat Wawrinka (Sui) 6-3, 3-6, 6-3, 6-4 ; Kokkinakis (Aus) bat **Atmane** 6-7⁽⁵⁾, 6-2, 4-6, 6-3, 7-5 ; **Humbert** (n°32) bat **Mannarino** 6-3, 6-4, 6-3 ; Ruud (Nor, n°15) bat Safiulin (Rus) 6-2, 7-6⁽⁵⁾, 5-7, 0-6, 6-2 ; Merida (Esp) - Shelton (É-U, n°5). **Gaston** bat **Monfils** 6-2, 6-3, 3-6, 2-6, 6-0.

FEMMES (1^{er} tour) : Swiatek (Pol, n°3) bat Jones (Aus) 6-1, 6-2 ; Paolini (Ita, n°13) bat Yastremska (Ukr) 7-5, 6-3 ; Rybakina (Kaz, n°2) bat Erjavec (Slo) 6-2, 6-2 ; Svitolina (Ukr, n°7) bat Bondar (Hon) 3-6, 6-1, 7-6⁽³⁾ ; Anisimova (É-U, n°6) bat **Rakotomanga Rajao-nah** 6-3, 6-1 ; Quevedo (Esp) bat **Jean-jean** 7-6⁽⁵⁾, 7-6⁽²⁾ ; Ostapenko (Let) bat Seidel (All) 6-4, 6-4.

Gaël a fait du Monfils et tire sa révérence



Gaël Monfils a joué un dernier match de folie à Roland-Garros. | PHOTO : JAMES FEARN / AFP

● Anthony Etievre

Toute la journée, Roland-Garros a fait semblant de vivre un jour comme les autres. Mais une fois le soleil couché, et au moment de la dernière entrée dans l'arène, il a bien fallu prendre conscience qu'en cas de défaite, on ne verrait plus Gaël Monfils sur l'ocre parisien.

Si l'écriture faisait déjà remonter de nombreux souvenirs, le vivre a logiquement bouleversé un Chatrier,

qui a vu un dernier match à la hauteur de la légende.

Finalement, Gaël Monfils a été battu par Hugo Gaston, pourtant diminué à partir du troisième set. En entrant sur le Central, la Monf a d'abord regardé les tribunes, celles qu'il aimait rendre folles avec des points de mutant, celles qui l'ont poussé dans des victoires aux scénarios improbables et dont il semblait être le seul à pouvoir répéter,

et aussi celles qui ont cru vivre un nouvel exploit jusqu'au bout de la nuit. Sportivement, Monfils laisse une trace plus profonde que certains vainqueurs du tournoi. C'est dire l'impact d'un joueur aussi frustrant qu'attachant.

Du show jusqu'au bout

De Tomas Berdych (2013) à Sebastian Baez (2023), en passant par David Ferrer (2008 et 2011), les matches mémorables sont aussi nombreux que ceux où il ne se passe rien sont rares. Face à Hugo Gaston, Gaël a fait du Monfils avant de céder au cinquième set, rattrapé par trop de fautes et un physique logiquement défaillant, à 39 ans.

À 2-0, le Chatrier semblait pourtant savoir ce qui l'attendait. Comment lui en vouloir ? Il l'a vécu tant de fois. Une preuve de l'impact du joueur sur l'inconscient de ceux qui l'ont vu faire tellement de fois, ou comment banaliser l'exploit. Monfils sort sur un match à son image où suspense, spectacle, rebondissement et ambiance ont été de la partie. Et s'il a finalement perdu au moment où tous le voyaient gagner. Il faut se faire à l'idée, Monfils, c'est aussi et surtout ça.

PLUS SUR LE WEB

La réaction de Gaël Monfils à retrouver sur www.ouest-france.fr

Et c'est parti pour le chaud !

● Anthony Etievre

Depuis dimanche et le début officiel de Roland-Garros, l'ombre et l'eau jouent en double, arbitrés par la crème solaire. Spectateurs, joueurs, observateurs... Tous ceux qui font vivre le tournoi parisien doivent faire face à des chaleurs extrêmes. À l'image d'une ramasseuse de balle évacuée, durant le match entre Ignacio Buse et Andrey Rublev, hier, à cause de la chaleur. Et le pire reste à venir, si les prévisions météo ne mentent pas.

« *Je ne me souviens pas de la dernière fois où il a fait si chaud à Roland. Quand on voit ces conditions, on se prépare mentalement à souffrir* », confie l'Australienne Daria Kasatkina.

« **C'est survivre... !** »

En première ligne : les joueurs, qui doivent gérer ces conditions. « *Gérer, gérer... C'est un bien grand mot, c'est survivre plutôt*, explique Arthur Rinderknech, après sa victoire au premier tour. *Il va y avoir des surprises et des défaillances, c'est sûr.* »

Pour éviter d'user trop de gommes, le Breton d'adoption a tout donné pour gagner le tie-break du premier set et s'éviter un match au-



Ce début de tournoi se déroule en plein cagnard. | PHOTO : ALAIN JOCARD/AFP

delà des trois manches. Luca Van Assche, en a joué quatre et va adapter les prochains jours : « *Je vais éviter de m'entraîner longtemps sous la chaleur, il faut absolument récupérer* ». Côté récupération aussi, Arthur Rinderknech a un plan précis : « *Il faut boire encore plus, même bien plus, et compléter idéalement avec un peu de sel pour retenir l'eau et enfin faire refroidir la température du corps.* »

Elena Rybakina, elle aussi qualifiée, adapte son régime alimentaire : « *J'essaie de manger plus de pâtes et de boire beaucoup*

d'eau. »

Alors que le thermomètre a dépassé les 32 degrés à l'ombre ce lundi, il devrait encore grimper d'une ou deux unités d'ici à mercredi. Si pour beaucoup, ces conditions sont très difficiles à gérer, d'autres joueurs se réjouissent de l'impact de celles-ci sur le jeu.

« *Les balles vont plus vite, j'adore et j'étais ravi des conditions météorologiques annoncées pour toute la semaine* », explique l'Américain Alex Michelsen. Une terre battue plus rapide et un arrosage aux allures de mécanique de précision pour les organisateurs.

Mots fléchés

Grille de mots fléchés avec des mots pré-remplis comme PETIT GÂTEAU, FAIRE UN BON GUEULETON, INSECTICIDE, etc.

Sudoku

Complétez les grilles afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

Sudoku Moyen grille avec chiffres pré-remplis.

Sudoku Expert grille avec chiffres pré-remplis.

Takuzu

Facile Remplissez la grille avec les chiffres 0 et 1. Chaque ligne et chaque colonne doit contenir autant de 0 que de 1.

Exemple : diagramme de remplissage pour Takuzu.

Grille de Takuzu avec chiffres 0 et 1.

Mots croisés

Horizontalement : 1. Sorte de grincement. 2. Auguste peintre... Ennemi de Grant. 3. Épanchement de liquide. 4. Mois de l'Assomption.

Mots mélangés

Tous les mots de la liste figurent dans cette grille et peuvent se lire dans toutes les directions.

- ABRUPT ■ EVITA ■ STAFF
- ACETIFIER ■ FORESTIER ■ SURHOMME
- APEURE ■ FOUDROYEE ■ SURPASSER
- APRETE ■ HEXAPODE ■ TAPI
- BANLIEUSARD ■ HUEES ■ TAXI-BROSSE
- BARBE ■ INEPUISE ■ TEINTEE
- CASBAH ■ INFUSE ■ TETE-A-TETE
- COTRIADE ■ IONIENS ■ TRESSAILLIT
- DECORATEUR ■ JOUFFLUE ■ TUEES
- DECREPITS ■ JUMEAU ■ TUILERIES
- DEMEURA ■ OSSATURES ■ TUTTI FRUTTI
- DUSSELDORF ■ PACEMAKER ■ VATEL
- EARL GREY ■ REFUGE ■ VEGETARIENS
- EBAHIE ■ REMBOURRER ■ WINSTUB
- EGLISE ■ REVENDRE
- EPARSE ■ SOIERIE

Grille de mots mélangés avec lettres A-J.

© RCF JEUX

Solutions

Solutions des mots croisés et mots mélangés.

KENO

Résultats KENO : Tirage du lundi 25 mai 2026, Multiplicateur x 2, JOKER+ 9 471 756.

LOTO

Résultats LOTO : Tirage du lundi 25 mai 2026, Option 2^e tirage, 19 22 27 31 49 3.

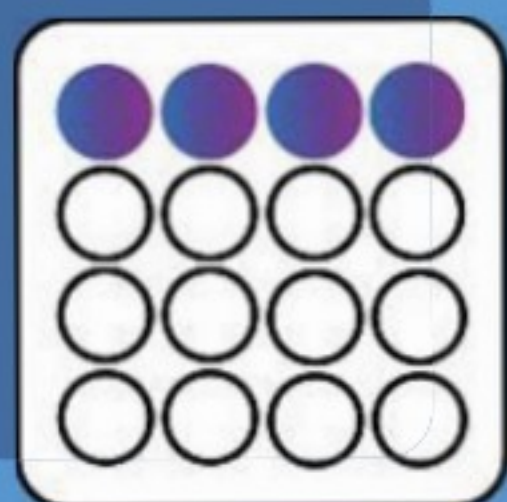
EURO DREAMS

Résultats EURO DREAMS : Tirage du lundi 25 mai 2026, 4 13 17 22 27 30, N'DREAM 1.



**Mot du jour, Jeux sémantiques, Belote, Sudoku, Puzzle....
Venez stimuler vos neurones et votre cerveau
pour un moment 100% détente.**

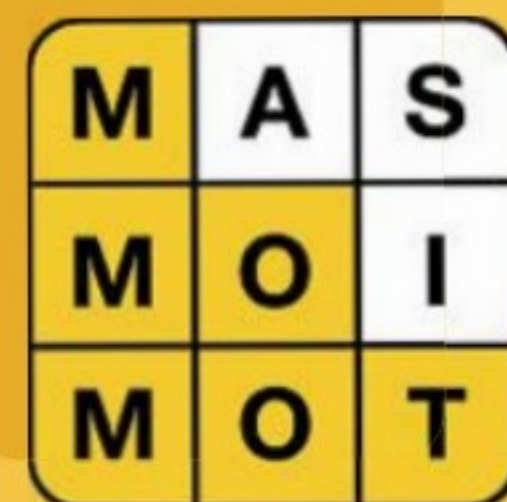
Nouveau



Le 4 par 4

**Chaque jour, 6 essais pour
former 4 groupes de 4 mots.
Le défi sémantique ultime!**

Je clique ici pour jouer



Le Mot du Jour

**Chaque jour, une grille
et six essais pour deviner
le mot du jour.**

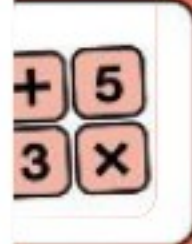
Je clique ici pour jouer



La Belote

**Débutant ou confirmé,
entraînez-vous à réaliser
le plus de plis.**

Je clique ici pour jouer



Banghoo

**Banghoo,
le nouveau jeu pour
devenir un as des maths**

Je clique ici pour jouer



VIE QUOTIDIENNE - DROITS - CONSOMMATION



L'encadrement a entraîné une baisse moyenne de 2 % à 4 % des loyers pour les premières années de sa mise en place. | PHOTO : KEVIN GUYOT, ARCHIVES OUEST-FRANCE

L'encadrement des loyers, répandu mais pas assez ciblé

Un rapport sur les effets de l'encadrement des loyers conclut à des « effets ambivalents » du dispositif. Il « contribue à modérer les loyers observés » mais « il demeure imparfaitement ciblé ».

● Valentin Davodeau et Gaëlle Fleitour

Dans les communes françaises situées en zone tendue, où la demande de logements dépasse largement l'offre, l'encadrement des loyers permet de contenir l'augmentation de ceux-ci. Il est plébiscité par les maires de nombreuses grandes villes (dont Paris ou Nantes), qui ont appelé jeudi dernier à prolonger ce dispositif, créé en 2014

par la loi Alur mais appelé à s'éteindre en novembre. Mais quelle est son efficacité ?

Une baisse des loyers lors des premières années

Commandé par le gouvernement, le rapport très attendu des économistes Gabrielle Fack, professeure à Paris Dauphine, et Guillaume Chapelle, professeur à CY Cergy Paris Université, conclut à des « effets

* **En France, en 2025, 40,4 % des ménages étaient locataires de leur résidence principale selon l'Insee et la Fondation pour le logement.**

ambivalents », selon le document révélé par Le Figaro et que Ouest-France s'est procuré.

Le dispositif « contribue à modérer les loyers observés et [...] transfère à court terme une partie du revenu locatif des propriétaires, généralement parmi les ménages les plus aisés, aux locataires », notent les auteurs du rapport.

L'encadrement a ainsi entraîné une baisse moyenne de 2 % à 4 % des

loyers pour les premières années de la mise en place du dispositif, soit environ 700 millions d'euros par an, ce qui réduit les recettes fiscales de l'État collectées via l'impôt sur le revenu, tout en renforçant le pouvoir d'achat des locataires.

« Il demeure imparfaitement ciblé, difficile à piloter et insuffisamment documenté statistiquement, ajoutent-ils. Les effets de moyen et long terme sur le fonctionnement du marché locatif n'ont pas pu être mesurés précisément. »

Parmi les limites citées : un effet redistributif « pas ciblé vers les ménages les plus modestes », un contournement important ainsi que des incertitudes juridiques.

Le débat sur la pérennisation entre les mains du Parlement

Les économistes préconisent d'évaluer l'opportunité du dispositif « au regard de ses bénéfices en termes de redistribution et de ses coûts », et, en cas de pérennisation, d'améliorer son pilotage, jugeant qu'il peut constituer « un instrument d'urgence temporaire » dans les territoires à faibles revenus.

Le débat est désormais entre les mains du Parlement. En effet, une proposition de loi visant à le pérenniser, portée par le député PS des Pyrénées-Atlantiques Iñaki Echaniz, avait été adoptée en décembre à l'Assemblée nationale. Mais elle n'a pas encore été inscrite à l'ordre du jour du Sénat.

En France, en 2025, 40,4 % des ménages étaient locataires de leur résidence principale selon l'Insee et la Fondation pour le logement. « Dans un contexte de crise du logement, l'encadrement garantit un loyer abordable et renforce la possibilité pour chacun de s'émanciper », avait défendu Iñaki Echaniz. « Ce ne sont pas les loyers, mais les charges courantes (électricité, gaz...) qui tirent les prix vers le haut », avaient répondu en fin d'année dernière les représentants de propriétaires (l'Unis, l'Unpi et le Snpi) dans un communiqué.

PLUS SUR LE WEB

Paris : l'encadrement des loyers a permis aux locataires d'économiser 968 € par an, selon l'Apur

À retrouver sur www.ouest-france.fr

Intéressement, participation : quelles différences ?

Plus de 13 millions de salariés bénéficient d'épargne salariale, dont l'encours global est de plus de 230 milliards d'euros, et pour un montant moyen de 17 100 € chacun. Mais comment cela fonctionne-t-il ? Il existe deux grands dispositifs : la participation aux bénéfices et l'intéressement. La participation est un dispositif obligatoire pour les entreprises de plus de cinquante salariés. Ce mécanisme assure aux salariés le droit de participer aux résultats de l'entreprise.

L'intéressement est un dispositif facultatif d'épargne salariale, qui vise à associer les salariés aux performances de leur entreprise. Il peut être calculé, par exemple, en fonction d'objectifs communs : hausse de la satisfaction clientèle, augmentation des résultats de l'entreprise... Il peut être, en totalité ou en partie, d'un montant égal pour tous les salariés concernés, ou proportionnel soit à l'ancienneté, soit au montant du salaire. L'accord doit préciser le mode de calcul de l'intéressement, les règles de répartition entre les salariés et la périodicité de versement.

Du nouveau depuis 2025

Au-delà, l'entreprise peut verser un abondement afin d'encourager les salariés à investir ces sommes dans un plan d'épargne à moyen terme (PEE) ou pour la préparation de la retraite (PER collectif), ainsi qu'une prime de partage de la valeur (PPV). Et fait nouveau depuis 2025, les petites sociétés (effectif compris entre onze et quarante-neuf salariés) doivent désormais mettre en place au moins un dispositif de partage de la valeur, si elles réalisent un bénéfice net fiscal positif d'au moins 1 % de leur chiffre d'affaires, et ce pendant trois années consécutives.

En collaboration avec lafinancepourtous.com

Aire d'accueil fermée : il était sans solution

« En mars 2025, l'aire d'accueil permanente de la commune où nous stationnons à l'année a dû fermer, pour plus d'un mois, afin que des travaux y soient réalisés. Un arrêté indiquant cela a été affiché, et dès le lendemain, on nous demandait déjà de quitter les lieux, raconte Michaël. Aucune solution ne nous a été proposée. Nous avons contacté les autres aires voisines mais elles étaient déjà complètes, et nous ne sommes pas parvenus à obtenir le droit de stationner sur un autre site. Nous avons alors entrepris de contester cette décision, par un courriel adressé au gestionnaire de l'aire d'accueil. »

Sans solution et sans réponse, Michaël décide de solliciter le Défenseur des droits, qui a constaté des irrégularités concernant la décision de fermeture de l'aire d'accueil. « Nous n'avions pas été informés dans des délais suffisants, aucune dérogation préfectorale n'avait été obtenue et aucun site de substitution n'avait été prévu », explique-t-il. Grâce à l'intervention du Défenseur des droits, une nouvelle décision a été prise, cette fois en respectant un délai de prévenance de plus de deux mois, afin de permettre aux gens du voyage de s'organiser.

Si vous rencontrez des difficultés à faire valoir vos droits auprès d'une administration ou d'un service public, contactez gratuitement un délégué du Défenseur des droits sur www.defenseurdesdroits.fr.

Défenseur des droits

En collaboration avec

« J'ai reçu une prime de départ à la retraite, faut-il la déclarer aux impôts ? »

● Samuel Aufray

La campagne 2026 de déclaration de l'impôt sur les revenus 2025 est ouverte depuis le 9 avril. Ouest-France et les experts de la Division fiscalité des particuliers de la Direction régionale des Finances publiques de Bretagne et d'Île-et-Vilaine (DGFip35) ont répondu cette semaine à de nombreuses questions, en direct, sur notre site internet. Notamment celle d'Alain, qui a reçu en 2025 une prime de départ à la retraite. « Elle est intégrée dans mon dernier salaire du mois de mars de cette même année, où dois-je la déclarer ? Merci. »

Prime de retraite, plan épargne : la déclaration pas à pas

« La prime de départ à la retraite est considérée comme un revenu exceptionnel et est donc imposée », expliquent les experts des impôts. Vous pouvez choisir le système du quotient pour atténuer les effets de la progressivité de l'impôt sur le revenu. Pour cela, vous devez inscrire la totalité de la prime en case 0XX de la déclaration 2042 C, sans l'intégrer dans les autres revenus déclarés, diminuer le montant de votre revenu pré-imprimé du montant de la prime (en corrigeant les cases 1AJ/1BJ), détailler le montant et la nature de la prime perçue dans le cadre prévu à cet effet : « Revenu exceptionnels ou différés à imposer suivant le système du quotient ».

L'impôt correspondant à ce revenu exceptionnel est calculé en ajoutant le quart de ce revenu exceptionnel au revenu habituel, puis en multipliant par quatre le supplément d'impôt correspondant.



La campagne 2026 de déclaration de l'impôt sur les revenus 2025 est lancée depuis plus d'un mois. Photo d'illustration. | PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

* **La prime de départ à la retraite et les revenus d'un plan d'épargne retraite sont imposables.**

Dans la même veine, ce couple a clôturé un plan épargne retraite (PER en 2025) pour anticiper leur départ à la retraite. « Est-il possible de différer ces revenus sur plusieurs années ? » demande Valérie des Côtes-d'Armor.

« Au dénouement du plan d'épargne retraite, déclarez lignes 1AS à 1DS : rentes perçues à la sortie d'un

Perp, du régime Prefon, Corem et CGOS, d'un contrat Madelin, d'un régime obligatoire de retraite supplémentaire d'entreprise, d'un plan d'épargne retraite obligatoire (Pero), d'un plan d'épargne retraite individuel (Perin) ou d'un plan d'épargne retraite d'entreprise collectif (Pereco), pointent les experts. Ces sommes sont imposables au barème de l'impôt sur le revenu. Vous pouvez opter pour une imposition au taux forfaitaire de 7,5 % ou pour le système du quotient, en cas de sortie en capital d'un PER. »

Le seuil record des 150 milliards d'euros d'encours du Plan épargne retraite a été dépassé au quatrième trimestre 2025. Il y a désormais plus de 12,9 millions de titulaires.

La sécurité à domicile, un secteur en plein essor

● Charlotte Hervot

Porte d'entrée bien fermée ? Lumière éteinte ? Ces vérifications font partie des réflexes avant une absence prolongée. Plus de 212 000 cambriolages de logements ont été recensés en France en 2025, soit près de 580 par jour, selon le ministère de l'Intérieur.

La sécurité du logement figure désormais parmi les priorités des Français, en particulier dans les territoires périurbains et pavillonnaires, selon l'Obsoco (1). Dans le même temps, les solutions disponibles ont évolué.

Premier changement majeur : leur accessibilité. « Il y a une dizaine d'années, ces équipements concernaient surtout une clientèle CSP+. Ce n'est plus le cas », observe Jérôme Dupont, directeur du pôle Produits mécaniques et résidentiel connecté de Yale Home (Assa Abloy). La généralisation du smartphone a joué un rôle clé. Caméras, alarmes et serrures s'installent rapidement et se pilotent à distance, depuis une seule interface.

Confort d'usage renforcé

Cette évolution s'accompagne d'innovations centrées sur « le confort d'usage ». La serrure connectée, par exemple, permet d'ouvrir son logement sans clé, via un code ou un téléphone. Elle peut aussi se verrouiller automatiquement ou envoyer une alerte en cas d'oubli. « La question de savoir si l'on a bien fermé sa porte ne se pose plus », souligne Jérôme Dupont, qui note une nette progression des résultats de la marque l'an dernier. Ces systèmes séduisent aussi les particuliers qui louent leur logement ou sou-



Caméras, détecteurs, volets ou éclairage peuvent être regroupés au sein d'un même écosystème. | PHOTO : FOTOLIA

haitent faciliter l'accès à un proche, sans multiplier les doubles de clés.

Autre tendance : la centralisation des équipements. Caméras, détecteurs, volets ou éclairage peuvent être regroupés au sein d'un même écosystème, avec des scénarios programmés.

Enfin, le marché se diversifie. À côté des offres avec abonnement, qui incluent souvent une télésurveillance, se développent des solutions sans engagement. Reste un point de vigilance : la protection des données. Mais ces outils ne remplacent pas les bases, rappelle Jérôme Dupont. « Une sécurité efficace repose d'abord sur des équipements mécaniques fiables, comme une serrure certifiée A2P (1, 2 ou 3 étoiles selon son niveau de résistance à l'effraction). »

(1) « Priorités françaises ». Le baromètre L'ObsCo-CoCEvip des préoccupations majeures des Français, janvier 2026.

DÉBATS

« Dignité d'une fin consentie »



Point de vue
Marie de Hennezel

Psychologue clinicienne et spécialiste du vieillissement (1)

Alors que le Sénat vient de voter contre le droit à l'aide à mourir, qu'un référendum est réclamé par le sénateur Bruno Retailleau, le débat revient devant l'Assemblée nationale. C'est dans ce contexte que je publie un petit ouvrage qui vient compléter la série de livres écrits sur le sujet de la fin de la vie, depuis la publication, il y a plus de trente ans de « La mort sereine ».

J'interroge, dans ce nouveau texte, « la mort sereine », le rapport que la personne âgée entretient avec la question de sa propre mort. J'aborde un véritable tabou, un angle mort dans le débat actuel. Il s'agit du choix fait par un grand nombre de personnes très âgées, non malades, de cesser de s'alimenter et de boire, de lâcher prise et de s'éteindre comme une petite bougie.

« Arrêter de manger et de boire parce que l'on a plus faim ni soif, lorsqu'on est très âgé, sans pathologie particulière, n'entraîne pas de souffrance selon les médecins. »

MARIE DE HENNEZEL

En effet, quand je demande aux personnes âgées que je rencontre ce que serait pour elles « mourir dans la dignité », voici la réponse que je reçois : « Je veux mourir dans mon lit, pas à l'hôpital, je ne veux pas souffrir, ni être prolongée, ni forcée à m'alimenter si je

n'ai plus faim, je veux glisser doucement dans la mort, quand le moment sera venu, m'éteindre comme une petite bougie, accompagnée par les gens que j'aime. »

« S'éteindre doucement »

Cette mort-là n'a rien à voir avec l'euthanasie et le suicide assisté. Elle est légale, puisque la Loi Claeys-Leonetti fait obligation aux médecins de soulager, au risque d'écourter la vie, et de respecter le refus de traitement. Le refus de s'alimenter et de boire, à la toute fin de sa vie, est donc autorisé. Accompagner ce choix suppose cependant du personnel formé, des médecins disponibles et un entourage aimant.

Or, cette décision d'arrêt volontaire de la nutrition et de l'hydratation (AVNH, pour les médecins), de

se laisser glisser sereinement dans la mort – qui n'a rien à voir avec un syndrome de glissement – n'est souvent pas respectée. On colporte à tout vent que cette manière de mourir est douloureuse, qu'il faut absolument hydrater, quitter à poser une perfusion.

Les médecins interrogés dans mon livre disent pourtant clairement que c'est faux. Arrêter de manger et de boire parce que l'on a plus faim ni soif, lorsqu'on est très âgé, sans pathologie particulière, n'entraîne pas de souffrance. Les personnes qui font ce choix sont sereines, disent qu'elles ont fait leur temps et que le moment est venu de quitter ce monde. Il ne s'agit en aucun cas d'un suicide, dont elles soulignent la violence, mais d'un consentement à mou-

rir. Une position stoïcienne, quasi spirituelle.

Si les très âgés s'inquiètent aujourd'hui, c'est qu'ils redoutent qu'on ne fasse pression sur eux pour qu'ils réclament la mort, qu'on leur donnera en quarante-huit heures. Ils savent que prendre son temps pour mourir a un coût. Et que la dimension économique est un des objectifs cachés d'une loi sur l'euthanasie.

Ils disent vouloir s'éteindre doucement, à leur rythme, certainement pas d'une injection létale – un geste radical – qui fera porter à d'autres la responsabilité, voire la culpabilité, de devoir leur donner la mort.

(1) Dernier ouvrage publié : « La mort sereine » (128 p., Plon).

COURRIER DES LECTRICES ET DES LECTEURS

« Les écrivains doivent bénéficier d'un régime d'intermittents de l'écrit »

Littérature
Mathias de Breynne
(courriel)

On a beaucoup parlé de « l'affaire Grasset » ces dernières semaines mais on ne parle jamais de la situation et des conditions de vie des auteurs qui, pour la plupart, sont constamment en économie de guerre ! Une solution pourtant permettrait de répondre à ce fléau : la création d'un régime pour les « intermittents de l'écrit ».

Le concept est simple : calquer le régime des intermittents de l'écrit sur celui des intermittents du spectacle. On parle là d'une révolution culturelle, sans mauvais jeu de mots. Ce régime permettra aux écrivains d'avoir un revenu mensuel garanti, en dehors des droits d'auteur irréguliers et pas assez conséquents pour vivre de ce métier. Une sorte de revenu universel culturel pour la création.

La plupart des auteurs doivent avoir un second emploi, contrairement aux intermittents du spectacle, qui se concentrent sur leur seul et unique métier car ils ont un revenu minimum mensuel garanti. Ils sont obligés de travailler par intermittence dans d'autres domaines qui n'ont rien à voir avec leur vocation. Nombre d'entre eux sont au RSA (revenu de solidarité active) et vivent sous le seuil de pauvreté. Ils empruntent ici et là, cumulent des crédits, s'endet-



« Les auteurs, via leurs écrits, génèrent des capitaux financiers importants dans l'économie française. » Ici, dans la librairie Guillaume, à Caen (Calvados), le 21 août 2024. | PHOTO : MATHIS HARPHAM, ARCHIVES OUEST-FRANCE

tent... comme la France ! Mais, justement, au prix de leur vocation, de leurs valeurs.

Tout comme les agriculteurs nous nourrissent, les auteurs nourrissent l'esprit de leurs concitoyens. Leur apportent un moment de réflexion, d'imagination, de bonheur, de loisir... Ils font aussi vivre de nombreux salariés (édition, bibliothèques, librairies, distribution, imprimeurs, cinéma...).

Via leurs écrits, ils génèrent des capitaux financiers importants dans l'économie française. [...]

Les mauvaises langues vont parler du déficit et de la dette de la France. Pourtant, si on a pu créer le régime des intermittents du spectacle, on pourra créer celui des intermittents de l'écrit qui ne serait pas très onéreux. Quoi qu'il en soit, pour le domaine de la culture, on ne devrait pas compter !

Ce régime protégera les auteurs au sens large mais aussi tous les métiers indépendants de l'écrit, du livre et de l'édition comme les traducteurs littéraires, correcteurs et illustrateurs qui travaillent avec des éditeurs. Cette loi sera source d'une grande justice sociale, une reconnaissance du rôle joué par les auteurs dans le paysage culturel français. Et ce sera une première européenne et mondiale.

« Cette époque lointaine où l'on usait le matériel jusqu'au bout »

Jardinage
Roger Pello
(Vendée)

Par le passé, j'ai connu pas mal de déconvenues avec ma tondeuse électrique, à cause essentiellement du fil qui se coinçait ou que je coupais, ou qui n'était jamais assez long. Il y a une dizaine d'années, j'ai donc opté pour une tondeuse avec batterie. Ce fut magique. Ce n'était plus la peine de regarder derrière moi pour voir si le fil suivait dans de bonnes conditions. Je virevoltais autour des parterres de fleurs et j'allais dans les endroits les plus difficiles sans me poser de questions.

J'étais tellement satisfait que, dans la lancée, je me suis offert une taille-haie, une tronçonneuse et même un souffleur. Des appareils qui, évidemment, fonctionnaient tous avec le même chargeur de batteries. Il y a des inventions qui facilitent grandement la vie d'un retraité...

Jusqu'au jour où, patatras, mon chargeur est tombé en panne. Qu'à cela ne tienne, j'en achète un autre et l'affaire est réglée. Eh bien non, vous allez rire ! Le chargeur n'existe plus car les composants électroniques ne se fabriquent plus. Je vous passe mes recherches depuis trois mois, mais effectivement, on ne peut plus se procurer ce chargeur qui coûtait 50 €, neuf – ni même d'occasion –, pour faire fonctionner tout mon matériel, estimé à plusieurs milliers d'euros, et qui est en parfait état.

Rassurez-vous, nous ne sommes



« Il y a une dizaine d'années, j'ai opté pour une tondeuse avec batterie. Ce fut magique. » Photo d'illustration.

| PHOTO : WELCOMIA / GETTY IMAGES

que quelques dizaines de milliers de personnes à jeter du matériel super performant à cause d'un chargeur obsolète. Et dire que pour utiliser mon crayon noir jusqu'au bout, je le mets dans un support rond en fer. À une certaine époque, on utilisait le matériel jusqu'à usure complète !

PLUS SUR LE WEB

« Pour faire réparer un objet au lieu de le jeter, il existe une solution très simple »

À retrouver sur www.ouest-france.fr

Nous écrire. Pour contribuer à cette chronique, écrivez à Ouest-France - Courrier des lecteurs, 10 rue du Breil, 35051 Rennes Cedex 9, ou par courriel à courrierdeslecteurs@ouest-france.fr

« Avons-nous vraiment besoin de toutes ces options ? »

Mutuelles santé
Jean-Pierre Didier
(Calvados)

Le plus souvent, les mutuelles (je ne les connais pas toutes) nous proposent des contrats types non modifiables. Avons-nous tous besoin d'être remboursés pour des cures alors que nous n'allons jamais en cure ; pour un sevrage tabagique alors que nous n'avons jamais fumé ou il y a très longtemps ; pour des lentilles de contact alors que

seules celles qui se mangent nous intéressent ?

Les contrats types devraient couvrir l'essentiel : hospitalisation, médecine, optique et prothèses. Tout le reste devrait être en option. Vendre des prestations (sans qu'il soit possible de les supprimer d'un contrat) que les souscripteurs n'utilisent ou n'utiliseront jamais ne s'apparenterait-il pas à de la vente forcée ?

Qu'attend le législateur pour imposer ce type de contrat à minima

aux mutuelles et faire ainsi gagner un peu de pouvoir d'achat à un grand nombre de ménages ? (1) Certes, le même législateur accepte que soit appliquée la TVA sur des taxes. Gardons tout de même nos illusions.

(1) Depuis 2015, la loi encadre toutefois les contrats affichant l'étiquette « responsables ». Des montants planchers de prise en charge, mais aussi des plafonds (par exemple sur l'optique) et des interdictions sont fixés par décret.

« Candidats, jouez cartes sur table ! »

Présidentielle
Patrick L.
(Ille-et-Vilaine)

Je suis beaucoup l'actualité, qu'elle soit politique, économique et écologique, de quoi passer quelques mauvaises nuits... Chez nous, en France,

l'élection présidentielle de 2027 arrive au grand galop.

Je compte sur Ouest-France pour pousser tous les candidats concurrents à se positionner clairement sur leurs sympathies internationales, s'ils en ont, car je soupçonne beaucoup d'entre eux

d'avoir des idées pas très nettes concernant l'Ukraine ou nos relations avec les États-Unis d'aujourd'hui. Et n'oublions pas le problème des retraites, mis sous le tapis pour le moment, mais qui pourrira à nouveau bientôt nos débats démocratiques.

L'IMAGE



Des Japonais font renaître l'époque des samouraïs

Le Soma Nomaï, événement vieux d'un millénaire, s'est tenu dimanche à Minamisoma, dans la préfecture de Fukushima (centre). Des centaines de cavaliers, vêtus d'armures et de costumes ancestraux, s'y réunissent chaque année pour participer à des exercices militaires et faire perdurer les traditions de l'époque des samouraïs. | PHOTO : YUICHI YAMAZAKI, AFP

TERRE

Derrière les vignes de ce domaine se cachent aussi des pommes de terre

En pleine zone de production du muscadet, le domaine de la Parentière a toujours diversifié ses activités, en plus de la vigne. Une stratégie qui s'avère payante aujourd'hui.

Claire Robin

Depuis six générations, les paysages de la Parentière, à Vallet, en Loire-Atlantique, mêlent à la géométrie des vignes des vertes prairies et des parcelles de céréales. « Il y a toujours eu plusieurs activités en même temps, ici, raconte Guillaume Ménager, à la tête de ce domaine de trente-cinq hectares. On a même eu des vaches, jusqu'en 2021, mais on a dû arrêter car les investissements pour se mettre aux normes étaient trop lourds. »

« Je m'étais toujours dit : pas de ceps »

L'installation de l'agriculteur, en 2012, faisait suite à plusieurs « années noires », à cause des dégâts causés par le gel et le mildiou. « C'était dur, il fallait trouver une culture à valeur ajoutée en plus de la vigne, raconte le quadragénaire. Alors, je me suis lancé dans la production de pommes de terre et d'oignons. Ça se coordonnait bien avec la viticulture : l'hiver, les légumes sont en chambre froide et on fait la vinification, les magasins, la commercialisation... »

Les deux premières années, il a fallu prendre ses marques. Essayer quelques regards interrogateurs, un peu comme dans les années 1980, lorsque le père de Guillaume Ménager s'était mis au bio. L'un des premiers à tenter l'aventure dans le pays du muscadet.

« On ne sait jamais dans quelle case me mettre : celle de vigneron ou d'agriculteur ? Moi, je suis heureux comme ça. Les activités se complètent bien. Quand je vends des légumes, je vends aussi du vin. Et les céréales ne sont jamais aussi belles



Guillaume Ménager est installé à Vallet (Loire-Atlantique) sur trente-cinq hectares, dont sept hectares de vignes et quatre de légumes. | PHOTO : JÉRÔME FOUQUET, OUEST-FRANCE

« On ne sait jamais dans quelle case me mettre : celle de vigneron ou d'agriculteur ? Moi, je suis heureux comme ça. Les activités se complètent bien. Quand je vends des légumes, je vends aussi du vin. Et les céréales ne sont jamais aussi belles

GUILLAUME MÉNAGER, AGRI-VITICULTEUR

que quand il y a eu des légumes avant sur la parcelle. Même chose pour la vigne, quand elle fait suite à des céréales ! » explique cet agri-viticulteur, dont les revenus proviennent aujourd'hui, pour un peu plus de la moitié, de la viticulture.

Pourtant, la vocation était loin d'être évidente, au début : « Je m'étais toujours dit que je ne voulais pas de ceps de vignes, mais en fait, j'ai appris à aimer le métier, car je l'ai vu comme une activité agricole à part entière, pleinement intégrée avec les autres productions. »

Guillaume Ménager travaille quatre cépages : du melon, incontournable du vignoble nantais, mais aussi des cépages plus rares. « On est obligés d'avoir de nombreuses références pour le client. Mais à chaque fois, il faut attendre six, sept ans pour voir ce que cela donne : on ne plante pas de la vigne comme on plante des choux ! » rappelle le viticulteur, aujourd'hui

conforté dans son choix de diversification.

La production viticole nationale est confrontée au défi de la rentabilité. On boit moins de vin que par le passé, les tensions sur le marché mondial n'arrangent rien et la surface de vignoble ne cesse de reculer, la tendance s'étant accélérée ces dernières années à cause du dérèglement climatique.

Comme Guillaume Ménager voilà une vingtaine d'années, même dans les grandes régions de vins, de nombreux viticulteurs se tournent aujourd'hui vers de nouvelles productions ou activités pour sécuriser leurs revenus : de l'élevage en passant par les céréales, les olives ou le chanvre.

Le soutien s'accroît pour le Nutri-Score

Brice Dupont

Lancée en novembre 2025 sur la plateforme dédiée de l'Assemblée nationale, une pétition pour « rendre obligatoire l'affichage du Nutri-Score sur les emballages des aliments en France » a déjà recueilli plus de 50 000 signatures. Cette initiative, portée notamment par le concepteur de l'affichage Serge Hercberg, reçoit ce mardi un soutien de poids.

L'Académie nationale de médecine, quarante-cinq sociétés savantes et syndicats professionnels du champ de la santé, ainsi que trente-trois associations de consommateurs, de patients et différentes ONG ont en effet décidé de soutenir la pétition.

Une proposition de loi déposée

« C'est l'expression de professionnels ayant une expertise légitime à s'exprimer par rapport aux problématiques de santé et de prévention des maladies chroniques. [...] Leur avis doit donc être entendu des décideurs politiques », estime le nutritionniste Serge Hercberg, la directrice de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Mathilde Tournier, et la professeure de nutrition Chantal Julia.

L'affichage se fait aujourd'hui sur la base du volontariat. Environ 1 500 marques l'ont adopté, mais certains industriels l'ont toujours refusé.



Mis en place en 2017 sur la base du volontariat, le Nutri-Score classe les produits selon leurs apports nutritionnels. | PHOTO : MARC OLLIVIER, ARCHIVES OUEST-FRANCE

Ces prises de position interviennent alors qu'une proposition de loi appelant à rendre le Nutri-Score obligatoire a été déposée en avril, soutenue par huit groupes politiques sur les onze que compte l'Assemblée nationale. « Une proposition de justice sanitaire », pour un « outil de prévention simple et efficace », selon la députée socialiste Sandrine Runel, qui la porte.

Les entreprises agroalimentaires qui refuseraient de l'afficher paieraient une taxe de 2 % sur leur chiffre d'affaires français, dont le produit serait affecté à l'Assurance maladie. La date de l'éventuel examen de cette proposition de loi n'est pas encore connue.

Mis en place en 2017, le Nutri-Score classe les produits alimentaires de A à E, selon leur composition et leurs apports nutritionnels. Il est censé inciter les fabricants à reformuler leurs produits de manière favorable en matière de teneurs en graisses saturées, sucre, sel...

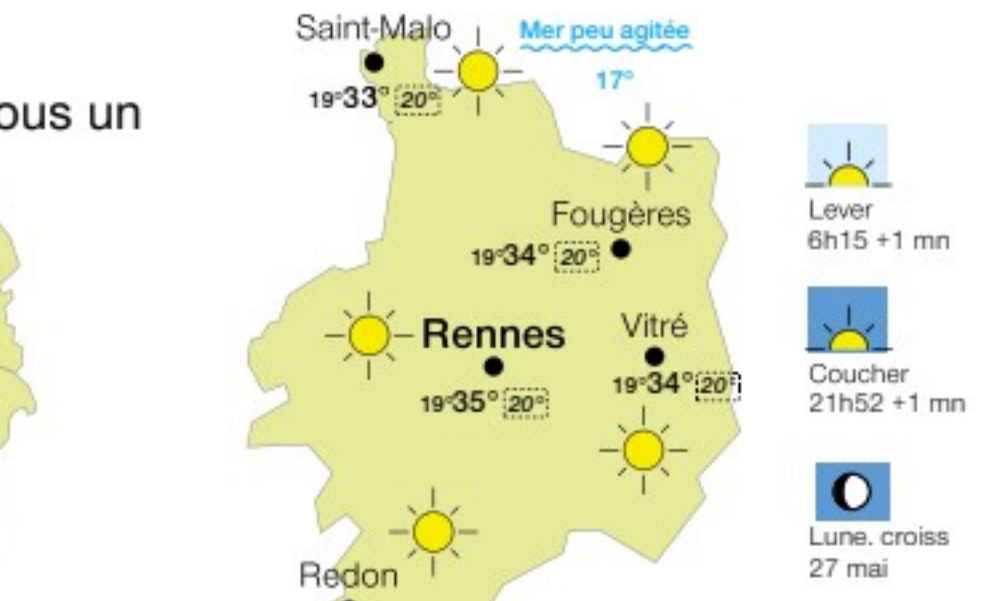
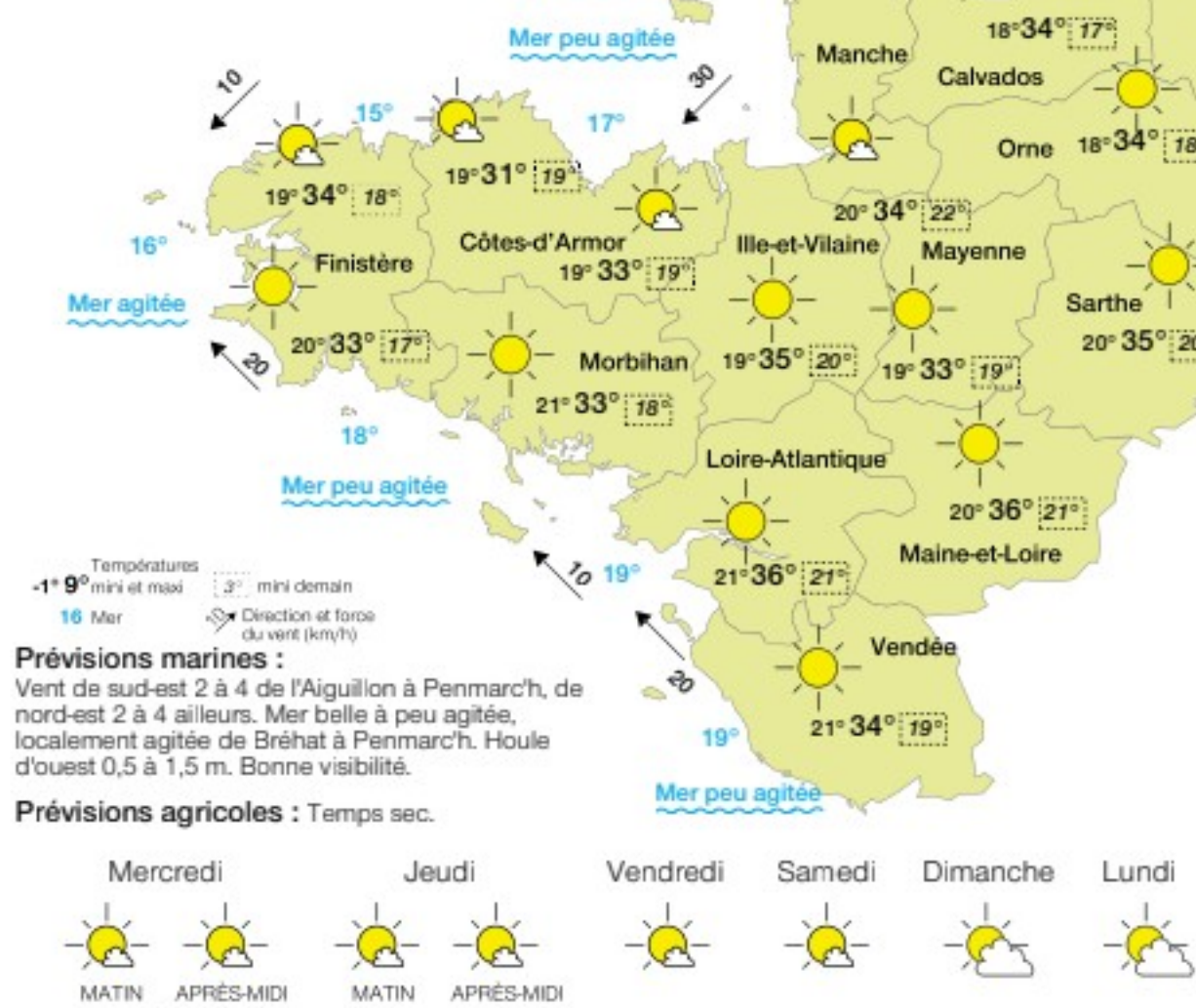
L'affichage se fait aujourd'hui sur la base du volontariat. Environ 1 500 marques l'ont adopté, mais certains industriels de l'agroalimentaire l'ont toujours refusé et d'autres l'ont abandonné en raison d'un nouveau calcul mis en place en 2025.

Températures caniculaires

Météo. Ce mardi 26 mai, la chaleur monte encore d'un cran sous un soleil de plomb malgré quelques nuages près de la Manche.

146e jour - 22e semaine

Saint Béranger : bénédictin de l'abbaye de Saint-Papoul dans l'Aude. Il pratiqua toutes les vertus monastiques et fut ainsi conduit à la sainteté. Fête à souhaiter : saint Augustin



Températures

	6h	15h	21h	6h	15h	21h
Rennes	+24	+12	+34	+18	+29	+13
Saint Malo	+24	+12	+33	+19	+26	+14

Marées

	Mardi 26 mai	Mercredi 27 mai
Pleines mers	Matin 07h52, Soir 20h26	Matin 08h47, Soir 21h13
Basses mers	Matin 02h19, Soir 14h47	Matin 02h42, Soir 14h32

Bourse. Séance du lundi 25 mai 2026

CAC 40	8258,26 points	+ 1,76 %
DOW JONES (N.Y. à 18h)	50579,7 points	- 0,23 %
NASDAQ (N.Y. à 18h)	26343,97 points	- 0,35 %
NIKKEI (Tokyo)	65158,19 points	+ 2,87 %
EUROSTOXX 50	6136,66 points	+ 1,95 %
DAX (Francfort)	25389,1 points	+ 2,01 %
SBF 120 (Paris)	6281,48 points	+ 1,71 %
Le baril de Brent à Londres	97,89 \$	- 5,51 %

Le marché de l'or

	Précédent	Dernier	% variation	% 31/12
Lingot	123000	123000	0,00	+ 5,13
Napoleon	717	717	0,00	+ 0,29
Pièce 20 Dollars	4065	4065	0,00	+ 15,47
Pièce 10 Dollars	1920	1920	0,00	+ 21,49
Pièce 50 Pesos	4710	4710	0,00	+ 4,20

Changes (fixing BCE)

	Précédent	Dernier	% variation	% 31/12
Etats-Unis USD	1,1595	1,1643	+ 0,41	- 0,91
Royaume-Uni GBP	0,8642	0,8626	- 0,19	- 1,15
Suisse CHF	0,9119	0,9099	- 0,22	- 2,31

CAC 40

	Précédent	Dernier	% variation	% 31/12
Accor	44,78	46,18	+ 3,13	- 4,23
Air Liquide	180,38	184,16	+ 2,10	+ 14,91
Airbus Grp	169,52	174,26	+ 2,80	+ 12,17
Arceormittal	55,78	58,84	+ 5,52	+ 21,49
Axa	48,12	40,47	- 0,87	- 1,20
BNP Paribas	89,93	92,52	+ 2,88	+ 14,52
Bouygues	49,33	50,28	+ 1,93	+ 13,37
Bureau Veritas	26,9	27,05	+ 0,56	- 0,48
Cap Gemini	103,1	104,25	+ 1,12	- 28,71
Carrefour	17,09	17,15	+ 0,35	+ 20,27
Credit Agricole	17,26	17,45	+ 1,10	- 0,57
Danone	61,86	61,72	- 0,23	- 19,61
Dassault Systèmes	20,32	20,65	+ 1,62	+ 13,38
Elifage	12,1	12,4	+ 2,48	+ 1,31
Engie	27,17	27,28	+ 0,41	+ 21,73
EssilorLuxottica	173,25	175,1	+ 1,07	- 35,12
Eurofins Scient.	62,58	63,24	+ 1,06	+ 1,35
Euronext NV	148,22	145,4	- 1,89	+ 13,59
Hermès Intl	1805	1850,5	+ 2,84	- 22,22
Kering	242	247,3	+ 2,19	+ 17,84

Sélection régionale

	Précédent	Dernier	% variation	% 31/12
Beneleau	6,97	7,05	+ 1,15	- 15,11
Bolloré	5,375	5,465	+ 1,67	+ 14,00
CRCAM 44-85	158,8	158,82	+ 0,01	+ 11,02
CRCAM 35	129,24	129,4	+ 0,12	+ 22,54
CRCAM 68	122,9	122,88	- 0,02	+ 0,48
CRCAM 86	155,56	155,5	- 0,04	+ 40,06
Ecomiam	2,28	2,28	-	+ 23,91
Ekinox	3,1	3,415	+ 10,16	+ 76,94
Entech	10,54	10,52	- 0,19	+ 32,33
Flexy Michon	22	22,1	+ 0,46	- 12,99
Guerbet	9,72	10,58	+ 8,85	- 26,01
Guillemot	4,76	4,85	+ 1,89	+ 5,43
Groupe Okiwind	0,391	0,419	+ 7,16	+ 0,96
Heige	19,65	19,6	- 0,25	+ 12,11
Hoffman Gr. Ce. Te.	4,145	4,2	+ 1,33	+ 9,09
Kerlink	0,9	1	+ 11,11	+ 13,90
Lacroix	17,6	17,4	- 1,14	+ 50,00

SMC : 12,02 €/h (1 823,03 €/mois brut pour 35h/s)
RSA : 646,52 €/mois (personne seule)
Inflation : + 2,20 % sur un an (+ 1,00 % en avr 2026)

Plafond Sécurité sociale : 4 005 €/mois
Indice coût de la construction : 2 058 (T4 2025 : + 0,10 %)
Indice de réf. des loyers : 146,6 (T1 2025 : + 0,78 % - an)

RIDE

RENCONTRES POUR UNE INDUSTRIE DURABLE & ECORESponsable

INDUSTRIE ET SOUVERAINETÉ : LE GRAND RÉVEIL STRATÉGIQUE

INSCRIVEZ-VOUS

MARDI 9 JUIN 2026
CITÉ DES CONGRÈS, NANTES
WWW.RIDE-EVENTS.COM

Un événement organisé par : EMC2 AF

D Dépression A Anticyclone Isobare 1015 hPa Front froid Front chaud

Prévisions par téléphone au 08 99 70 10 21

2,99€ / appel + prix appel

Inscrivez-vous à la newsletter Balades sur ouest-france.fr

CULTURE TÉLÉVISION

Une centaine de fans ont suivi le chanteur Ycare pour son tour de Vendée à pied

Musique. Lundi, à Noirmoutier (Vendée), Ycare a réalisé la première étape de son défi, suivi par les amoureux de ses chansons. L'occasion de parler addictions, foi et Sénégal.

● François Chrétien

Reportage

Lundi de Pentecôte, 8 h 30, c'est marée basse. Ycare traverse le Gois pour rejoindre l'île de Noirmoutier (Vendée). Il marche seul, l'air soucieux, suivi par deux agents de sécurité. C'est le premier jour de son tour de Vendée « à la rencontre des gens ».

Ils sont plus d'une centaine à l'attendre à l'entrée de l'île. Le visage du chanteur s'illumine sous leurs applaudissements : « *On se croirait au festival de Cannes.* » Puis : « *On passe par où ?* » Par la réserve naturelle Sébastopol : un chemin entre mer et marais. Les vaches broutent, les mouettes à tête noires s'envolent et l'artiste prend la tête de la colonne, à bonne cadence. Les fans de tous âges, équipés pour une rando sous le cagnard, lui emboîtent le pas. Tous derrière et lui devant.

« Ça nous prend aux tripes »

Les paysages sont magnifiques. Le département de la Vendée a eu l'idée de les faire découvrir dans les pas de cet auteur-compositeur-interprète. Douze étapes d'une moyenne de 25 km sont prévues, jusqu'au 27 juin... Parmi les marcheurs, Josée, secrétaire médicale, est venue de Belgique. Elle s'est déjà fait des amies en préparant son voyage sur Internet, telle Gigi, une Champenoise, amatrice de trail de 75 ans. Après la rando, comme chaque soir, Ycare y chantera seul en scène avec sa guitare. « *C'est l'unique concert qui n'était pas encore complet* », explique la fan Belge.

Christelle et Malory, jeunes quadras nazairiennes, ne tarissent pas d'éloges sur leur idole. « *Ces textes, c'est du vécu. Ça nous prend aux tri-*



Le chanteur Ycare et ses fans, lundi à Noirmoutier, début de sa tournée itinérante en Vendée. | PHOTO : SIMON TORLOTIN, OUEST-FRANCE



C'était l'unique concert qui n'était pas encore complet.

JOSÉE, VENUE DE BELGIQUE

pes », lance Malory, agent immobilier. Christelle cite « *À l'envers* », l'histoire d'un homme qui boit pour espérer « *voir le monde à l'en-droit* ». Cela rappelle une période révolue de la vie d'Ycare, évoquée dans son livre *Tout le monde naît avec des ailes* (Plon, 2024). L'artiste a soigné ses addictions avec ce man-

tra : boire de l'eau, bien manger, bien dormir, marcher, courir...

« *Ça, c'est la recette physiologique* », nous dit Ycare, dont la foi a aussi séduit les élus vendéens. *Après, ce qui agglomère le monde, c'est l'amour. Ça a l'air niais, non, en 2026, de vous dire que l'amour peut résoudre tout ?* » C'est le message du Christ... « *Aussi. Mais il n'y a pas que lui. Je l'ai entendu au Sénégal, d'un mendiant assis par terre qui m'a dit : "viens manger"* ». Le chanteur, dont la mère est musulmane, a grandi à Dakar avec ses parents d'origine libanaise. Puis Assane (le prénom d'Ycare) est parti étudier à Paris, où il a participé à la Nouvelle star, en

2008. Il a depuis réalisé six albums et de nombreux duos avec des célébrités de la chanson. Selon RTL et Paris Match, il est l'auteur d'un single pour le retour sur scène de Céline Dion, à Paris, cet automne. Mais Ycare n'en dit mot, comme la Québécoise.

Avant la pause déjeuner, il se mêle aux marcheurs, dont la file s'était bien étirée après trois heures de marche. « *J'ai trop tracé, c'est ça ?* » Rires soulagés des visages rouges et essoufflés, avant une série de selfies. Il glisse ensuite : « *Je suis venu apprendre. Et en une matinée, j'ai compris qu'il fallait que je ralentisse un peu.* »



Soldat Louis, près de quatre décennies de bourlingues sonores parties du quai de Lorient. | PHOTO : SOLDAT LOUIS

Soldat Louis, au soir de l'ultime bordée

● Pierre Wadoux

Reprendre, à tue-tête, avec Soldat Louis, le fameux « *Du rhum, des femmes...* » sera ce soir-là, la toute dernière occasion. Samedi, les six gaillards, artilleurs de l'indestructible formation rock née en 1987 sur le quai de Lorient, tireront leur ultime bordée.

Ce sera à Lorient, évidemment. Patrie d'un groupe trempé dans le sel de mer. La date choisie pour cette dernière séquence ne doit rien au hasard. Elle coïncide avec les 100 ans du FC Lorient qui finissent, en beauté, leur saison de L1.

« *Le FCL nous a proposé ce concert pour le centenaire. On s'est dit que le moment était venu de vibrer une dernière fois après tant d'années de bourlingues* », indique Serge Danet, chanteur à l'éternel et indissociable

bonnet de marin. *Le faire aux côtés des Merlus, ça promet un beau final...* »

Il se jouera au Moustoir, temple du football lorientais où, chaque soir de match à domicile, résonne l'hymne composé par... Soldat Louis, en 2011. « *Ça a marché d'entrée* », sourit Serge Danet. *On l'avait interprété pour la première fois au centre du stade. Ce soir-là, les Merlus avaient mis cinq buts à Bordeaux !* »

Ce 30 mai, la pelouse se métamorphosera en scène d'adieu. Soldat Louis y mènera son ultime combat épaulé d'un bataillon de sonneurs, « *le bagad de Lann-Bihoué, avec lequel nous collaborons depuis longtemps.* »

L'équipage a-t-il un pincement au cœur à l'idée de ne plus remonter sur scène ? « *Faire des tours du monde en chansons aura été une sacrée aventure. Mais arrêter les concerts ne veut pas dire arrêter la musique, tant qu'on a une guitare en mains...* »

Places en vente sur le site du FC Lorient, de 44 à 79 €.

REPÉRÉ

Vianney annonce son retour sur scène pour 2027

Après cinq ans de pause musicale, le chanteur Vianney vient d'annoncer une nouvelle tournée de quarante dates dès mars 2027. L'interprète de « *Je m'en vais* » vient de passer neuf mois à construire une cabane en bois qui lui servira de studio d'enregistrement. La billetterie ouvrira en ligne ce mercredi.

Étonnants voyageurs face à la canicule

L'épisode de canicule qui touche la Bretagne a eu un impact sur le nombre de festivaliers présents à Saint-Malo. Selon les premiers éléments, l'événement accuserait une fréquentation en baisse de 6 % à 9 % par rapport à l'an dernier. Plus de 50 000 personnes avaient participé au festival littéraire en 2025.

Stéphane De Groodt en terre inconnue avec Laury Thilleman

Ce soir à la télé. L'animatrice emmène le comédien belge parmi les Wauja, au Brésil. Un épisode marqué par l'imminence de la mort.

● Maxime Fettweis

Un « *cadeau inestimable* ». C'est ainsi que Stéphane De Groodt qualifie l'expérience qu'il a vécue lorsqu'il est parti à la rencontre du peuple Wauja, qui vit dans un village niché au cœur de l'Amazonie brésilienne. Il a saisi l'occasion pour s'extirper d'une « *vie où on essaye de combler chaque instant de vide. Je trouve ça assez merveilleux d'être pris par la main, de n'avoir rien d'autre à faire que d'observer ce qu'il se passe autour.* »

Accompagné par Laury Thilleman, aux commandes du programme depuis le départ de Raphaël de Casabianca, il a été surpris par la maladie d'un membre du village, annoncée au moment où les équipes ont posé leurs caméras sur place. La question d'annuler s'est posée mais a vite été balayée. « *Cela fait quinze ans que Rendez-vous en ter-*



Le comédien Stéphane De Groodt a été durablement marqué par sa rencontre avec les Wauja, en Amazonie brésilienne. | PHOTO : ADENIUM TV FRANCE

re inconnue rêvait d'aller en Amazonie, on s'est dit qu'on allait rester coûte que coûte », rembobine Laury Thilleman. L'événement, dilué dans tous les moments vécus par le binôme, transperce l'écran. « *On a vécu à travers cette mort ambiante une vie étonnante à laquelle on ne s'attendait pas* », souligne le comédien belge.

L'aventure vécue par les deux

complices laisse aussi à voir les menaces qui pèsent sur ces communautés qui ont fait de l'Amazonie leur refuge, la déforestation en tête.

Une fois de plus, *Rendez-vous en terre inconnue* prouve son statut d'émission d'intérêt public permettant d'envisager d'autres réalités.

★★★★ France 2, 21 h 10

Scènes de ménage en Bretagne

● Margot Ferreira (Diverto).

Les six couples de la série de M6 s'offrent une parenthèse bretonne riche en événements. À commencer par un mariage attendu de longue date ! Après quinze ans de vie commune et trois enfants, Emma et Fabien vont enfin se dire oui, devant un témoin de qualité, Raymond. Mais rien ne va se passer comme prévu...

Quelques minutes avant la cérémonie, Emma devient amnésique après avoir ingurgité par erreur une mixture destinée à calmer Fa-

bien. Pendant ce temps, Raymond prend du retard.

Les autres couples ont, eux aussi, fort à faire : José et Liliane finissent abandonnés sur une île, Camille et Philippe sont hantés par des fantômes, Leslie et Léo cherchent un trésor et Alice et Sofiane apprennent à faire des crêpes.

Des expériences peu communes, fidèles aux personnages de la fiction, nourries par ce territoire riche de légendes et de traditions.

★★★★ M6, 21 h 10

Adolescents et criminels...

... comment ont-ils basculé ? (Documentaire). Février 1995. Il est 3 h du matin lorsque le commissariat de Marly-le-Roi (Yvelines) reçoit un appel de détresse. L'adolescent donne son prénom et son adresse. Quand les policiers arrivent devant l'imposante maison, ils découvrent une véritable tuerie...

★★★★ NOVO 19, 21 h 10 et sur novo19.fr

Retrouvez tous les programmes dans votre magazine **Diverto** et sur programmetv.ouest-france.fr

TF1

21.10 **Koh-Lanta**
Télé-réalité. Présentation : Denis Brogniart.
23.40 **Une famille en or**
Spéciale France-Belgique. La famille Mendy Vs la famille Jouan. Divertissement. Présentation : Camille Combal.

4

21.00 **ADN** Drame (2020). Avec Maiwenn, Fanny Ardant.
22.30 **Vanessa Paradis, la soirée**
Documentaire.

arte

20.55 **Rideau de fer, l'occupation soviétique** Documentaire.
23.45 **Tito, le maître de la Yougoslavie** Documentaire.

TMC

21.25 **90' Enquêtes**
Saint-Tropez : un été avec les gendarmes les plus connus de France. Magazine.

BFMTV

20.00 **20h BFM** Magazine.
21.00 **BFM Grand Soir** Magazine.
0.00 **Le direct BFMTV** Magazine.

info

21.00 **Sur le terrain**
23.00 **23h info**
0.00 **Outremer l'actu**

NEVO 19

21.10 **Adolescents et criminels : comment ont-ils basculé ?**
Alexi et la tuerie de Louveciennes. L'affaire Maxime Roussel. Magazine.

6ter

21.10 **Rush Hour**
Film d'action (1998). Avec Jackie Chan, Chris Tucker.
22.50 **Kaamelott** Série humoristique. Avec Franck Pitiot.

RMC DÉCOUVERTE

21.10 **Notre-Dame de Paris : les 10 secrets d'une cathédrale mythique** Documentaire.
22.20 **Sauver Notre-Dame** Documentaire.

2

21.10 **Rendez-vous en terre inconnue** Stéphane De Groodt chez les Wauja. Documentaire.
22.50 **Retour en terre inconnue** Stéphane De Groodt chez les Wauja. Magazine.

5

21.05 **Enquête de santé**
Les pouvoirs insoupçonnés de la nature. Magazine.
22.50 **C ce soir** Talk-show.

6

20.35 **La liberté ne meurt jamais, chroniques ukrainiennes** Documentaire.
21.35 **Débat Doc**
22.00 **Sens public** Magazine.

TFX

21.10 **Apprentis parents**
Comédie (2018). Avec Mark Wahlberg, Rose Byrne.
23.25 **Chroniques criminelles** Magazine.

C NEWS

21.05 **100% Politique** Magazine.
22.00 **Le Meilleur de l'Info** Magazine.

G STAR

21.10 **100 jours avec les pompiers**
100 jours avec les pompiers en Provence. Documentaire.

TFI

21.10 **Camping Paradis**
Mamans en grève ! Trois papas et une maman. Série humoristique.

RMC STORY

21.10 **Superman Returns** Film fantastique (2006). Avec Brandon Routh, Kate Bosworth.
23.55 **Snowpiercer : le Transperceneige**
Film de science-fiction (2013). Avec Chris Evans, Song Kang-ho.

RMC LIFE

21.10 **Castle Le papillon bleu**. Pandore. Démon. Série.
23.40 **Faites entrer l'accusé** Magazine.

3

21.10 **Alexandra Ehle**
Message pour l'éternité. La peste. Série. Avec Julie Depardieu, Bernard Yverès.

6

21.10 **Scènes de ménages**
Cap sur la Bretagne (1 et 2/2). Série humoristique. Avec Frédéric Bouraly, Gérard Hernandez.
22.55 **Scènes de ménages** Série.

W9

21.25 **État de choc**
USA : quand la prison rend fou. Prisons du Maryland : au cœur de l'univers carcéral le plus dur des USA. Magazine.

5

21.05 **Les Croods 2 : une nouvelle ère** Film d'animation (2020).
22.50 **Nostalgeek : Dragon Ball, Mario, Barbie... les héros iconiques !** Documentaire.

LCI

20.00 **Face à Darius Rochebin** Magazine.
22.00 **22H Rochebin** Magazine.

13

20.55 **Non élucidé**
L'affaire Christian Poucet. Magazine. Présentation : Arnaud Poivre d'Arvor et Jean-Marc Bloch.
22.40 **Pour tout dire** Magazine.

L'EQUIPE

20.55 **Basket-ball : Betclic Élite**
Quart de finale aller : Paris - Strasbourg ou Chalon. En direct.
22.55 **L'Équipe du soir** Magazine.

3

12.50 **Programme national** 18.58
Pourquoi dit-on ? 19.07 ICI 19/20 - Iroise 19.08 ICI 19/20 - Ça se passe ici

3

12.50 **Programme national** 19.07
ICI 19/20 - Baie de Seine 19.14
ICI 19/20 - Normandie Caen 19.46 **Programme national**

Pourquoi chercher ailleurs quand on sait qui est 3 fois le moins cher ?



Vérifiez sur www.quiest3foislemoinscher.leclerc

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

Comparaisons de prix moyens sur un total de 9108 produits (7092 produits de marques nationales, 1518 produits Marque Repère et 498 produits ÉCO+), relevés du 20/04/2026 au 24/04/2026 dans 289 magasins des 8 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 5721 m², Lidl 1480 m², Hyper U 6705 m², Super U 4014 m², Intermarché 3573 m², Auchan 9912 m², Carrefour 9896 m² et Carrefour Market 3322 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur www.quiest3foislemoinscher.leclerc

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE MANGER TROP GRAS, TROP SUCRÉ, TROP SALÉ. WWW.MANGERBOUGER.FR

REPORTAGE



À Quimper, quatorze femmes montent sur scène pour évoquer leur combat contre le cancer du sein. | PHOTO : J. NGUYEN JAE STUDIO

REPÈRES

Amanda Lear

« J'adore Amanda Lear, sourit Sergio Argiolas. Je me suis permis de l'appeler, en italien, pour expliquer notre spectacle. Je savais que l'ancienne muse de Dali faisait de la peinture. Elle a bien voulu faire le visuel de l'affiche et franchement, c'est un honneur pour moi, pour nous. »

Hommage

« Elle aurait très certainement fait partie de l'aventure », soupire Sergio Argiolas. Jacinthe Nguyen, est décédée des suites d'un cancer en 2023 à l'âge de 47 ans. Elle s'était illustrée... par son travail photographique. Son studio photo, JAE, est l'acronyme de Joie, Amour, Espoir. Son mari, Jackie, poursuit le travail photographique. Il a notamment suivi Sergio Argiolas pour illustrer « La blessure ».

Les aidants

« Les gens qui sont autour des personnes atteintes d'un cancer sont très importants, souligne Jackie Nguyen. Les aidants ne sont malheureusement pas suivis, comment expliquer, par exemple, la maladie aux enfants ? On la maladie avec nos proches qui sont malades. »



| PHOTO : JACKIE NGUYEN STUDIO JAE

À Quimper, des danseuses envoient valser le cancer du sein

Elles ont toutes en commun d'avoir traversé l'épreuve du cancer du sein. Opérées, en rémission ou en reconstruction, quatorze femmes montent sur scène, à Quimper (Finistère), pour danser et parler de « La blessure ».

● Jean-Marc Pinson

Sergio Argiolas vit à Quimper (Finistère) depuis quelques années mais a conservé son accent italien. Volubile, il parle de son métier de chorégraphe. Le regard clair, la moustache et barbichette à peine dessinées, il danse avec les mots.

Sergio parle avec les mains en faisant des grands moulinets, il perd le fil de sa pensée, comme le pêcheur dans le long fleuve du Pô puis harponne de nouveau l'attention de son interlocuteur. Le Turinois a longtemps travaillé avec la nantaise Flora Théfaine et sa compagne Kossiwa. La danse africaine a été son moteur. « J'ai formé des milliers d'élèves. »

De fil en aiguille, Sergio rencontre professionnels et bénévoles du Kemper institut du sein, à Quimper, qui accompagnent les personnes atteintes du cancer du sein dans leur parcours de soins. Très rapidement, le bouillonnant danseur se voit déjà accompagner un groupe de femmes, « pas danseuses à la base, qui n'ont jamais fait de scène ».

Elles sont une quinzaine, âgées de 33 à 72 ans à se lancer dans le projet. Jouer, danser, se mouvoir et émouvoir sous la houlette de Sergio Argiolas : « Elles m'apportent beaucoup d'émotions. Tout de suite, j'ai eu les tableaux en tête, la musique,



avec l'objectif de parler de la maladie de façon artistique pour sensibiliser la jeunesse... »

« Une approche humaine de la maladie »

Parmi les danseuses, Stéphanie, une Costarmoricaine installée à Quimper : « J'ai appris que j'avais un cancer du sein en 2021. Il m'a été enlevé. Depuis 2023 je suis toujours en soin car je fais de la reconstruction. J'ai adhéré tout de suite à la proposition de danse. Gamine, j'adorais danser. J'ai retrouvé des sensations que j'avais perdues depuis très longtemps. Mais c'est encore très difficile, dit-elle, les larmes aux yeux. Je suis en rémission mais il y a toujours le risque de rechute, c'est une épée de Damoclès. Mais j'ai la rage et l'envie d'être là pour

mes enfants, mon conjoint, ma famille. »

Le spectacle s'appelle La blessure. « Il interroge le regard porté sur le corps malade, la féminité, la vulnérabilité et la résilience », souligne Sergio, toujours porté par l'enthousiasme et parfois submergé par l'émotion à fleur de peau. « La blessure crée un espace de partage et de dialogue entre les interprètes et le public. Une prise de conscience collective, une approche humaine de la maladie. »

« Le travail artistique repose sur une recherche sensible mêlant mouvement, parole et présence scénique, permettant au corps blessé de retrouver un espace d'expression, de liberté et de réappropriation. »

Marie-France, de Concarneau (Finistère), a été « mastectomisée il y a longtemps, en 2012. Ce n'est pas qu'un sein qu'on vous enlève, c'est une partie de votre identité. » Elle a connu Sergio au sein de la compagnie Doun Doun Ba, qui est devenue la compagnie Del Gesto, et dans le cadre professionnel quand elle était formatrice en soins infirmiers. « Le mouvement permet une restauration psychique, la mosaïque organique se reforme. Le cancer, je le prends comme une aventure humaine, certaines danseuses sont en soins, en chimio, sortent de

chirurgie, je les considère comme mes sœurs de traversée. »

La sororité revient souvent dans les échanges. Sergio fait danser tout le monde dans « une pièce réaliste avec des moments sur la colère, l'espoir, la rechute... »

« J'ai pris une claque émotionnelle »

L'Italien est habité par la danse. Toutes les danses, du classique au contemporain. Mais il aime leur donner un sens. Pour lui, cet art a une portée thérapeutique. « Je pense avoir été le premier à voir dans la danse une action thérapeutique, pour les enfants en difficulté, les personnes en situation de handicap, en difficulté psychologique. Depuis quinze ans, je travaille pour un centre d'aide médico-psychologique infantile à Paris. »

Le chorégraphe s'occupe aussi de migrants mineurs. « La danse les ai-

de à extérioriser les épreuves qu'ils ont traversées. Ce que l'Afrique m'a donné, l'Afrique me le redonne. La relation à l'autre, dans notre monde, se perd. Je suis sensible à l'humain. »

Les danseuses ont également mis des mots sur leurs maux. « De beaux textes, précise Sergio. Tout le monde a écrit quelque chose de très personnel qui sera lu lors de la représentation. » Le danseur et chorégraphe, la voix chargée d'empathie : « J'ai pris une claque émotionnelle. Il se dégage de ces femmes une force et aussi une joie de vivre. »

Marie-France, également bénévole dans un groupe de parole, en est persuadée : « Il ne faut pas rester seule. Il y a quatorze ans, je n'ai pas été accompagnée psychologiquement. Ce qui sauvera les gens, c'est de s'aimer. L'Amour, avec un grand A, est nécessaire dans ce monde. »

La musique, italienne bien entendu, fait le lien entre les différentes scènes de La blessure. Une blessure toujours présente, non exhibée, mais portée la tête haute. « Il n'est pas évident de se montrer, sur scène, en public. Mais nous, nous mettons tout de même les corps en évidence », précise le chorégraphe.

Représentation le 30 mai, à 20 h 30, au théâtre de Cornouaille à Quimper. Entrée : 10 €.



Le spectacle interroge le regard porté sur le corps malade, la féminité, la vulnérabilité et la résilience.

SERGIO ARGIOLAS, CHORÉGRAPHE



| PHOTO : JACKIE NGUYEN STUDIO JAE

ouest-france

Société « Ouest-France » S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 300 000 €.

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loû.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffé,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottareau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée
par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste,
association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,
Olivier Borsart, Denis Boissard, Christophe
Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,
Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Loû,
Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio,
Marie-Trinité Touffé.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 351 €
Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au
vendredi de 8h à 18h
au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur
moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média
Tél. 02 19 29 04 27. additimédia.fr
Commission paritaire n° 0630 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.
Imprimé sur du papier produit en France, Suisse,
Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.



Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

NOUVELLE FORMULE MÊME EXIGENCE

Votre journal évolue... avec votre quotidien !

DEPUIS LE 26 NOVEMBRE